



SM le Roi offre un déjeuner en l'honneur du Premier ministre sénégalais et de la délégation l'accompagnant

SM le Roi Mohammed VI a offert, lundi à Rabat, un déjeuner en l'honneur du Premier ministre sénégalais, M. Ousmane Sonko et de la délégation l'accompagnant, présidé par le chef du gouvernement, M. Aziz Akhannouch.

Ont notamment pris part à ce déjeuner, le ministre de l'Intégration africaine, des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'étranger, M. Cheikh Niang, l'ambassadeur de la République du Sénégal au Maroc, Mme Seynabou Dial, ainsi que les membres de la délégation accompagnant M. Sonko. Ont été conviés aussi à ce déjeuner, le président de la Chambre des représentants, M. Rachid Talbi El Alami, le Président de la Chambre des conseillers, M. Mohamed Ould Errachid, le conseiller de SM le Roi, M. Omar Kabbaj, le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, M. Nasser Bourita et l'ambassadeur du Royaume du Maroc au Sénégal, M. Hassan Naciri.

MM. Aziz Akhannouch et Ousmane Sonko avaient coprésidé, lundi à Rabat, les travaux de la 15e Grande Commission mixte de coopération Maroc-Sénégal, qui ont été couronnés par l'adoption d'un communiqué conjoint et la signature de plusieurs accords de coopération et de partenariat, de mémorandums d'entente et de protocoles d'accord.

www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH

N°: 10718

Mercredi 28 Janvier 2026

Trop cher poisson
Tu nous manques tant !
 La sécheresse est passée par là
*Que dire de la surpêche et de ces accords internationaux
 qui valorisent le surplus au détriment des stocks ?*



Discours
 mielleux
Réalité misérable
*L'exécutif persiste dans le déni
 face à la détresse des éducateurs
 du préscolaire*

Démantèlement en Espagne d'un vaste réseau international de trafic de drogue en collaboration avec le Maroc

Les autorités espagnoles ont annoncé, lundi, le démantèlement d'un important réseau international de trafic de drogue, à l'issue d'une opération menée en étroite collaboration avec le Maroc.

Baptisée «Sombra Negra», cette opération a permis de neutraliser une organisation criminelle regroupant près d'une centaine de personnes et de saisir quelque 57.000 kilogrammes de cocaïne, a indiqué le délégué du gouvernement en Andalousie, Pedro Fernández, dans une déclaration à la presse.

Le responsable espagnol a souligné que le réseau disposait d'une structure organisationnelle étendue, particulièrement sophistiquée, couvrant plusieurs régions d'Espagne, notamment la Galice, ainsi que les provinces de Huelva, Cadix, Malaga, Almería et Gérone, en plus du Portugal. Les ramifications du réseau s'étendaient également au Maroc et aux îles de Lanzarote, Grande Canarie, Fuerteventura et Ténérife.

M. Fernández a précisé que l'opération avait été

menée avec le soutien direct du Centre national de renseignement (CNI), en coordination avec de nombreuses agences et organisations internationales, dont la Direction générale de la sûreté nationale du Maroc (DGSN), l'Agence nationale de lutte contre le crime du Royaume-Uni, une agence américaine spécialisée, Europol, le Centre européen d'analyse et d'opérations maritimes de lutte contre le narcotrafic, ainsi que les autorités du Portugal, de la France, de la Colombie et du Cap-Vert.

Actualité

Discours mielleux Réalité misérable

L'exécutif persiste dans le déni face à la détresse des éducateurs du préscolaire



Devant le Parlement, au cœur de la capitale, une scène devenue tristement familière s'est de nouveau imposée, lundi, au regard des passants et des responsables publics. Des femmes et des hommes, porteurs d'une mission éducative essentielle, ont élevé leurs voix dans un silence institutionnel assourdissant. Les éducateurs et éducatrices du préscolaire ont repris le chemin de la contestation, non par goût de l'agitation mais par nécessité, mus par un sentiment profond d'injustice et d'abandon qui dure depuis trop longtemps.

Ce rassemblement national n'est ni un coup d'éclat ni une réaction impulsive. Il s'inscrit dans une trajectoire de luttes patientes, mûries et argumentées, portées par une coordination syndicale consciente de la gravité du moment. Derrière les slogans scandés et les pancartes brandies se cache une réalité sociale dure, celle de plus de 30.000 travailleuses et travailleurs condamnés à la précarité alors même qu'ils posent les premières pierres du parcours éducatif de l'enfant marocain. Leur revendication centrale demeure inchangée, claire et légitime, à savoir l'intégration dans la fonction publique, la fin de la gestion déléguée à des associations et une revalorisation salariale à la hauteur de leur rôle.

L'enseignement préscolaire, souvent

celebré dans les discours officiels comme un pilier stratégique de la réforme éducative, continue dans les faits d'être traité comme un secteur périphérique, presque accessoire. Cette contradiction flagrante entre la parole publique et la réalité du terrain alimente une colère froide et structurée. Comment prétendre bâtir une école de qualité tout en maintenant celles et ceux qui en assurent la base dans une situation d'instabilité chronique, sans perspectives claires, sans reconnaissance institutionnelle et avec des revenus indignes d'un travail pédagogique exigeant et continu ?

La majorité de ces enseignants sont des femmes. Ce constat, loin d'être anodin, révèle une autre dimension du problème. La précarisation du préscolaire épouse les contours d'une précarisation féminine largement tolérée, voire normalisée. Des salaires qui peinent à dépasser un seuil dérisoire, des contrats fragiles sous la tutelle d'associations parfois éloignées des standards éducatifs, une absence de protection sociale décente et un avenir professionnel bouché. Tout cela dessine un tableau préoccupant d'un secteur sacrifié sur l'autel de la sous-traitance et de la logique comptable.

La gestion du préscolaire par des associations, présentée à une époque comme une solution transitoire et prag-

matique, est aujourd'hui au cœur de la contestation. Sur le terrain, cette médiation s'est transformée en écran opaque entre le gouvernement et les éducateurs. Elle a dilué les responsabilités, affaibli les droits et installé une forme de gouvernance hybride où personne ne rend réellement de comptes. Les enseignants dénoncent une situation absurde dans laquelle ils dépendent d'intermédiaires sans expertise pédagogique avérée, alors que leur travail relève directement du service public de l'éducation.

Ce qui rend cette mobilisation encore plus légitime, c'est qu'elle s'appuie sur des engagements clairs déjà exprimés au plus haut niveau de l'Etat. Des Orientations Royales ont appelé, il y a plusieurs années, à l'intégration progressive de l'enseignement préscolaire dans le cycle primaire. Ces orientations, saluées à l'époque comme une avancée majeure, attendent toujours une traduction concrète et courageuse de la part des gouvernements successifs. L'argument du temps ou de la complexité administrative ne peut plus servir de paravent à l'inaction, surtout lorsque les conséquences humaines sont aussi lourdes.

Le silence persistant du ministère de tutelle, face à des revendications répétées et structurées, interroge profondément. Il révèle une incapacité inquiétante à dialoguer sérieusement

avec un corps éducatif pourtant indispensable. Pire encore, il donne le sentiment que la question du préscolaire est reléguée au second plan des priorités publiques, malgré les discours récurrents sur l'école de l'égalité des chances et la justice sociale. Cette attitude nourrit une fracture de confiance entre l'Etat et ses éducateurs, fracture dont les enfants seront, à terme, les premières victimes.

Car au-delà des revendications corporatistes, c'est bien l'avenir de la petite enfance qui est en jeu. Un enseignement préscolaire fragilisé, porté par des professionnels épuisés et démotivés, ne peut produire les effets attendus en matière de développement cognitif et social. Laisser ce secteur aux mains d'une gestion approximative, sans vision globale ni intégration institutionnelle, revient à compromettre les fondations mêmes du système éducatif national.

Dans ce contexte, la mobilisation devant le Parlement prend une dimension éminemment politique. Elle interpelle directement un gouvernement qui se réclame de réformes mais peine à affronter les nœuds structurels de l'injustice sociale. Elle rappelle que les droits sociaux ne se décrètent pas dans les communiqués mais se construisent par des décisions courageuses et cohérentes. Pour un pays qui aspire à la modernité et à la dignité pour tous, continuer à fermer les yeux sur la situation des enseignants du préscolaire relève d'un aveuglement dangereux.

L'USFP, fidèle à son engagement historique en faveur de l'école publique et des travailleurs, n'a cessé de dénoncer l'immobilisme gouvernemental. Le préscolaire n'est pas un luxe ni un terrain d'expérimentation hasardeuse. Il est un droit fondamental pour l'enfant et un devoir sacré pour l'Etat. Tant que ces enseignants resteront exclus de la fonction publique, sous-payés et méprisés, aucune réforme éducative ne pourra prétendre à la crédibilité.

Cette protestation n'est donc pas un simple épisode de plus dans le calendrier social. Elle est un signal d'alarme. Un appel à la raison, à la justice et à la responsabilité politique. L'histoire retiendra si le gouvernement a choisi d'entendre ces voix venues de la base de l'école ou s'il a préféré persister dans une surdité qui, tôt ou tard, se paiera au prix fort.

Mehdi Ouassat

Trop cher poisson, tu nous manques tant ! *La sécheresse est passée par là*

Que dire de la surpêche et de ces accords internationaux qui valorisent le surplus au détriment des stocks ?



Début 2026, le marché du poisson au Maroc se caractérise par de fortes disparités de prix, révélatrices de tensions profondes au sein du secteur. La sardine, produit de base de l'alimentation populaire, se vend à des niveaux très variables, oscillant entre 15 et 30 dirhams le kilogramme selon les régions, la saison et les circuits de commercialisation. Les poissons dits nobles, tels que la sole ou le merlan, ainsi que les crustacés, atteignent quant à eux des prix nettement plus élevés, allant de 50 à plus de 150 dirhams le kilogramme, en fonction de leur qualité et de leur disponibilité.

Ces hausses sont particulièrement marquées lors des périodes de forte demande et se font davantage sentir chez les poissonniers détaillants. Elle met en lumière les limites d'un modèle de gestion halieutique soumis à des transformations écologiques rapides, à des choix de gouvernance contestés et à la multiplication des chocs climatiques, dont les effets cumulés fragilisent durablement l'offre, l'accessibilité et l'équilibre du marché.

Cette inflation relative des prix s'inscrit dans un contexte plus large de crise du secteur de la pêche, qui ne relève pas d'un dysfonctionnement conjoncturel mais d'une combinaison de facteurs structurels, environnementaux et institutionnels étroitement imbriqués. Elle met en lumière les limites d'un modèle de gestion halieutique soumis à des transformations écologiques rapides, à des choix de gouvernance contestés et à la multiplication des chocs climatiques, dont les effets cumulés fragilisent durablement l'offre, l'accessibilité et l'équilibre du marché.

Gestion des ressources halieutiques et des surplus

Un premier facteur central tient à la gestion des ressources halieutiques et des sur-

plus, notamment à travers certains accords de pêche conclus avec des partenaires étrangers. Plusieurs experts soulignent que « ces accords ont souvent privilégié des objectifs économiques de court terme, au détriment d'une vision durable de l'exploitation des stocks ». « La question ne porte pas uniquement sur l'existence de ces accords, mais sur leur contenu, leur suivi et leur capacité à intégrer des données scientifiques actualisées sur l'état réel des ressources. L'insuffisance de mécanismes de contrôle, la faible valorisation locale des captures et la pression accrue sur certaines espèces contribuent à fragiliser les écosystèmes marins et à réduire la disponibilité des ressources pour la pêche artisanale, accentuant ainsi les inégalités au sein du secteur », nous a expliqué un proche de ce dossier.

L'impact croissant du changement climatique

A cette dimension de gouvernance s'ajoute l'impact croissant du changement climatique sur les écosystèmes marins. « L'élévation progressive de la température des eaux, la modification des courants océaniques et l'acidification des mers affectent directement la répartition géographique, la reproduction et les cycles de vie des espèces halieutiques. Certaines espèces migrent vers des zones plus profondes ou plus septentrionales, tandis que d'autres voient leur productivité diminuer. Or, les politiques halieutiques peinent encore à intégrer pleinement ces transformations structurelles, en continuant parfois à se fonder sur des données et des modèles qui ne reflètent plus la réalité écologique actuelle. Cette inadéquation

entre connaissance scientifique et décision publique accentue l'instabilité du secteur », observent les experts.

Effets indirects mais profonds de la sécheresse prolongée

Un troisième facteur déterminant réside dans les effets indirects mais profonds de la sécheresse prolongée que connaît le Maroc. « Bien que la pêche soit une activité maritime, soulignent certains spécialistes, elle dépend étroitement des équilibres hydriques continentaux. La baisse durable des ressources en eau douce réduit les apports vers les estuaires, les lagunes et les zones humides côtières, qui constituent des espaces essentiels pour la reproduction et l'alimentation de nombreuses espèces. La dégradation de ces milieux affaiblit la chaîne écologique dans son ensemble, avec des répercussions directes sur les stocks halieutiques et, par extension, sur les revenus et la stabilité des communautés de pêcheurs ».

Les dernières précipitations intenses et irrégulières

Parallèlement à la sécheresse, les dernières précipitations intenses et irrégulières ont introduit de nouvelles formes de vulnérabilité. « Les épisodes de pluies soudaines, souvent concentrés sur de courtes périodes, provoquent des ruissellements massifs vers le littoral, entraînant sédiments, déchets et polluants agricoles ou urbains. Ces apports perturbent la qualité des eaux côtières, affectent les habitats marins et peuvent provoquer des mortalités ponctuelles ou des déplacements d'espèces. Cette alternance

entre déficit hydrique prolongé et excès pluviométriques violents illustre la montée des phénomènes climatiques extrêmes, auxquels le secteur de la pêche reste insuffisamment préparé », nuancent les experts.

Conséquences sociales et économiques directes sur les pêcheurs et les territoires côtiers

Enfin, ces différents facteurs ont des conséquences sociales et économiques directes sur les pêcheurs et les territoires côtiers. La baisse de la ressource, l'imprévisibilité des captures et l'augmentation des coûts d'exploitation fragilisent particulièrement la pêche artisanale, qui dispose de peu de marges d'adaptation. « Cette précarisation renforce les tensions sociales, alimente les conflits d'usage et accentue le sentiment d'abandon chez les acteurs locaux, souvent peu associés aux processus de décision. Elle met également en évidence les limites d'une gouvernance sectorielle fragmentée, insuffisamment articulée avec les politiques de l'eau, de l'environnement et de l'adaptation au changement climatique », nous a indiqué un syndicaliste du secteur qui estime que « dans l'ensemble, la crise du secteur de la pêche au Maroc apparaît comme une crise systémique, où se croisent choix politiques, transformations écologiques et vulnérabilités sociales ». Y répondre suppose de dépasser les approches sectorielles et de construire des stratégies intégrées, fondées sur la durabilité des écosystèmes, la justice sociale et l'anticipation des chocs climatiques à venir.

Hassan Bentaleb

La République du Sénégal réitère son soutien ferme et constant à la souveraineté du Royaume du Maroc sur le Sahara



La République du Sénégal a réitéré son soutien ferme et constant à l'intégrité territoriale du Royaume du Maroc et à sa souveraineté sur l'ensemble de son territoire national, y compris la région du Sahara.

Cette position a été exprimée dans le communiqué conjoint adopté, lundi à Rabat, à l'issue des travaux de la Grande Commission de coopération maroco-sénégalaise, co-présidée par le chef du gouvernement, Aziz Akhannouch et le Premier ministre sénégalais, Ousmane Sonko.

La partie sénégalaise a renouvelé,

à cette occasion, son plein appui au plan d'autonomie sous souveraineté marocaine présenté par le Maroc comme la seule solution crédible, sérieuse et réaliste pour le règlement de ce différend régional dans le cadre exclusif des Nations unies.

Elle s'est également félicitée de l'adoption historique, le 31 octobre 2025, par le Conseil de sécurité des Nations unies, de la résolution 2797 qui consacre, dans le cadre de la souveraineté marocaine, le plan d'autonomie proposé par le Maroc, comme seule base, sérieuse, crédible et durable pour parvenir à une solution politique à ce dossier.

Rabat et Dakar soulignent la nécessité de maintenir un dialogue régulier pour développer davantage leurs relations bilatérales

Le Royaume du Maroc et la République du Sénégal ont souligné, lundi à Rabat, la nécessité de maintenir un dialogue régulier entre les deux pays frères, afin de développer davantage les relations bilatérales, de se concerter sur les questions régionales et internationales, et d'assurer un suivi régulier de la mise en œuvre des engagements pris.

Dans un communiqué conjoint adopté à l'issue des travaux de la 15e session de la Grande Commission mixte de coopération Maroc-Sénégal, co-présidée par le chef du gouvernement, Aziz Akhannouch et le Premier ministre sénégalais, Ousmane Sonko, les deux parties ont mis en avant le climat de fraternité et de compréhension mutuelle ayant marqué les travaux de cette commission, qui ont permis de faire une revue exhaustive de la coopération bilatérale et d'identifier de nouvelles perspectives en vue de son renforcement.

Ainsi, sur le plan économique et commercial, les deux parties ont mis en exergue le rôle déterminant des secteurs privés marocain et sénégalais dans le développement et la consolidation des relations économiques et commerciales entre les deux pays, ainsi que dans la promotion des échanges bilatéraux et l'encouragement de nouveaux investissements, dans le cadre du renforcement du partenariat stratégique historique liant Rabat et Dakar.

A cet égard, elles ont invité le secteur privé des deux pays à contribuer activement à la dynamisation et au renforcement des échanges économiques et des partenariats, ainsi que le Groupe d'impulsion économique (GIE) à se réunir à une date à convenir par voie diplomatique, en vue d'insuffler un nouvel élan à la coopération bilatérale dans les secteurs d'intérêt commun.

S'agissant de la coopération dans le domaine des infrastructures, les deux parties se sont félicitées des grands chantiers menés au Maroc et au Sénégal, et ont convenu d'œuvrer de concert en vue de

favoriser la création de synergies entre les deux pays.

Dans cette perspective, elles ont réitéré l'importance de la mise en place d'un mécanisme de suivi ainsi que d'une coopération opérationnelle, mutuellement avantageuse, entre les infrastructures portuaires, particulièrement entre Tanger-Med et le Port autonome de Dakar d'une part, et entre le nouveau Port de Dakhla, et ceux de Ndayane et de Bargny, d'autre part.

Dans le domaine de l'industrie, elles se sont mises d'accord pour le développement d'actions visant à encourager les investissements et le partenariat industriel bilatéral, à travers l'intégration de leurs chaînes de valeur respectives ainsi que la création de relations de proximité entre les filières porteuses de complémentarité industrielle et garantes de compétitivité partagée.

Concernant les secteurs des mines, de l'énergie et des hydrocarbures, les deux parties se sont félicitées de l'état d'avancement du projet de Gazoduc Afrique Atlantique, symbole de coopération Sud-Sud, tout en soulignant que le Sénégal jouera un rôle clé dans sa première phase.

Elles ont également décidé de renforcer le partenariat bilatéral en vue de développer les énergies renouvelables, de favoriser la mise en œuvre de projets d'accès à l'électricité, de renforcer les capacités industrielles et de promouvoir la valorisation et la transformation locale des ressources minières.

Dans le domaine de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, elles ont salué le dynamisme de la coopération structurée à la fois par des accords bilatéraux, des initiatives institutionnelles, et des partenariats interuniversitaires et ont convenu, à ce propos, d'œuvrer en faveur de son renforcement et de sa diversification à travers différentes actions à identifier de commun accord.

Sur le plan consulaire, les deux parties ont salué le rôle actif de leurs communau-

tés respectives dans le rapprochement et le brassage entre les deux peuples frères et, à cet égard, se sont engagées à poursuivre et à accroître leurs efforts en vue de faciliter l'établissement, le séjour et l'intégration socio-économique de leurs ressortissants, conformément à la Convention d'établissement, signée à Dakar le 27 mars 1964.

Elles se sont, par ailleurs, félicitées de la signature, au cours de cette session, d'un mémorandum d'entente mettant en place un mécanisme de consultations consulaires et ont convenu de tenir au Maroc, en 2026, à une date à convenir d'un commun accord, la première réunion de la commission mixte consulaire bilatérale.

Dans le domaine sportif, et en perspective des Jeux Olympiques de la jeunesse prévus à Dakar en 2026, les deux parties ont convenu de poursuivre le partenariat en cours pour assurer le succès de cet événement d'envergure qui se déroulera pour la première fois sur le continent africain.

Elles ont, par ailleurs, convenu de renforcer la coordination et de continuer à appuyer, de manière concertée et mutuelle, leurs candidatures respectives au niveau des instances régionales et internationales.

Au sujet du Processus des Etats africains atlantiques et des importantes opportunités de synergie et de coopération entre les Etats concernés, elles ont souligné l'importance de la coordination et de la concertation afin de faire de l'espace africain atlantique une zone de co-émergence, de stabilité et de développement partagé dans les domaines stratégiques tels que l'environnement, la sécurité alimentaire, la santé, l'énergie, l'interconnexion logistique, la mutualisation des ressources et l'échange d'expériences.

Concernant l'Initiative de Sa Majesté le Roi Mohammed VI visant à favoriser l'accès à l'Atlantique aux pays enclavés du Sahel, les deux parties ont réaffirmé leur volonté de poursuivre la concertation avec

l'ensemble des Etats concernés, pour sa mise en œuvre dans le cadre d'un partenariat inclusif et mutuellement avantageux.

Dans les autres domaines de coopération, notamment le tourisme; l'agriculture; les TIC; l'hydraulique; la sécurité et la justice; l'économie maritime; les transports et la logistique, elles ont réaffirmé leur volonté partagée de renforcer leurs relations de coopération, dans un esprit de concertation, de solidarité, de complémentarité et de bénéfice mutuel.

En sus d'un procès-verbal, la session, qui s'est déroulée dans une atmosphère de fraternité et de cordialité, a été couronnée par la signature de 17 instruments juridiques.

En marge de la session, les deux chefs de gouvernement ont présidé le Forum économique sénégal-marocain, qui a permis au secteur privé des deux pays de nouer des contacts et d'échanger sur les opportunités d'investissement de part et d'autre, souligne-t-on dans le communiqué conjoint, qui précise que le Premier ministre sénégalais a également tenu une séance de travail avec les responsables du Groupe OCP sur les perspectives de coopération dans le domaine de l'exploitation du phosphate, et rencontré les opérateurs économiques marocains déjà établis au Sénégal.

A l'issue de la 15e Session de la Commission mixte de coopération maroco-sénégalaise, les deux parties se sont réjouies des résultats de cette importante réunion qui a permis l'examen et l'identification de divers projets et actions de coopération à réaliser conjointement, en vue d'imprimer une dynamique nouvelle au partenariat stratégique entre les deux pays.

Le communiqué conjoint fait savoir que les deux parties ont convenu d'organiser la 16e Session de la Grande Commission mixte de coopération maroco-sénégalaise à Dakar, à une date qui sera arrêtée d'un commun accord par voie diplomatique.

Lancement à Rabat de la 2^{ème} édition du programme de formation "Video Game Creator"

La deuxième édition du programme de formation "Video Game Creator" a été lancée, lundi à Rabat, dans le cadre d'un partenariat entre le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, l'ambassade de France au Maroc, et l'école "ISART Digital".

Destiné à accompagner les jeunes talents dans le domaine de la création des jeux vidéo, ce programme repose sur une formation accréditée étalée sur neuf mois, dont trois mois de formation professionnelle, à l'Institut supérieur des métiers de l'audiovisuel et du cinéma (ISMAC) de Rabat, sous la supervision d'experts de l'école "ISART Digital".

Dans une allocution lue en son nom, le ministre de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, Mohamed Mehdi Bensaid, a indiqué que cette seconde édition est "l'affirmation concrète d'une fondation, le début d'une continuité et l'inscription d'une expérience dans le temps long".

Ce programme, a-t-il poursuivi, ouvre "le chapitre" d'une nouvelle phase de développement et de structuration, incarnant l'engagement ferme quant à l'avenir des industries culturelles et créatives du Royaume.

Le ministre a, dans ce sens, relevé que le pari sur la jeunesse marocaine repose sur la confiance en sa capacité à mettre en avant "nos imaginaires, nos styles et notre culture, et à les projeter, armés des nouvelles technologies, vers un nouvel horizon", estimant que le jeu vidéo représente "la nouvelle frontière de l'art du récit", et s'inscrit dans la continuité de l'aventure culturelle humaine initiée par le cinéma, le théâtre et les arts plastiques.

Les jeunes Marocains sont "héritiers d'une longue tradition artistique" et sont naturellement disposés à se saisir de ce nouvel instrument, afin de raconter au monde, depuis le Maroc, avec leur propre style, vécu et imaginaire, leur vision du monde, a-t-il précisé, faisant savoir que l'objectif est de leur permettre de participer en tant que producteurs au grand marché culturel mondial.

M. Bensaid a également affirmé que le Maroc, dans le sillage de la Vision éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, veut faire de la culture et



du patrimoine un levier de développement fondamental, à travers des politiques économiques audacieuses, l'appropriation des dernières technologies et leur mise au service de la créativité, offrant ainsi un modèle de coopération entre les deux rives de la Méditerranée.

De son côté, l'ambassadeur de France au Maroc, Christophe Lecourtier, a souligné que cette initiative s'inscrit dans une ambition commune plaçant la création numérique au cœur de la coopération bilatérale, notant que l'industrie des jeux vidéo constitue un secteur stratégique contribuant à la croissance économique et offrant des emplois à forte valeur ajoutée.

M. Lecourtier a estimé que le soutien aux talents marocains reflète la volonté d'encourager la création numérique capable de briller à l'international, notant que le partenariat avec l'Institut français et "ISART Digital" vise à fournir aux jeunes créateurs les outils techniques et artistiques pour exceller dans un marché mondial compétitif, tout en préservant l'identité culturelle unique du Royaume.

Pour sa part, le directeur du développement d'"ISART Digital", Azad Lusbaronian, a indiqué que cette deuxième édition repose sur le principe

d'"apprentissage par l'expérience", permettant une immersion des étudiants dans un contexte de production réelle.

Et d'ajouter que le programme ne vise pas seulement à fournir des compétences techniques, mais également à accompagner les jeunes dans un parcours entrepreneurial, afin de leur permettre de créer leurs propres studios et de contribuer à la structuration du secteur au Maroc.

La cérémonie du lancement de la deuxième édition du programme "Video Game Creator" s'est déroulée en présence de représentants des institutions partenaires et de nombreux experts du domaine, ainsi que des étudiants bénéficiaires de différentes régions du Royaume, qui représentent la nouvelle génération de créateurs de jeux vidéo.

Ce programme de formation, destiné aux métiers du développement de jeux vidéo, s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la Déclaration d'intention signée entre le Maroc et la France en octobre 2024, sous l'égide de SM le Roi Mohammed VI et du Président français Emmanuel Macron, pour le soutien et la structuration de l'écosystème de l'industrie culturelle et créative du jeu vidéo.

Casablanca

La 4^{ème} édition de la Marche Hand to Hand sous le signe de l'inclusion et de la fraternité

La 4^{ème} édition de la Marche Hand to Hand, initiative citoyenne dédiée à la promotion de l'inclusion des personnes en situation de handicap et du vivre-ensemble, se tiendra le 15 février prochain à Anfa Park à Casablanca, à l'occasion de la Journée internationale de la fraternité humaine, à l'initiative de Nabda Foundation.

Présentée lors d'une conférence de presse tenue lundi à Casablanca, cette marche inclusive ambitionne de rassembler, dans un esprit de convivialité et de mixité sociale, personnes valides et personnes en situation de handicap, sportifs et non-sportifs, adultes et enfants, autour d'un objectif commun : promouvoir l'inclusion sociale et renforcer les valeurs de

fraternité, de respect et de solidarité.

Dans une déclaration à la presse à cette occasion, la directrice de Nabda Foundation, Aziza Gannoune, a affirmé que la Fondation, forte de cinq années d'existence, œuvre pour l'inclusion des personnes en situation de handicap à travers trois piliers structurants, à savoir le sport, l'insertion professionnelle, ainsi que l'art et la culture.

Elle a souligné, dans ce sens, que la Marche Hand to Hand, organisée pour la quatrième année consécutive, vise à réunir l'ensemble des composantes de la société, quelles que soient les différences de capacités, afin de favoriser une inclusion effective et de contribuer à changer le regard porté sur le handicap.

Par ailleurs, Mme Gannoune a précisé que cette marche, organisée dans un espace ouvert au public, entend encourager la marche côte à côte dans un climat de bienveillance, de respect mutuel et de fraternité.

De son côté, le proviseur du Lycée Lyautey et chef du pôle Casablanca-Mohammédia, Didier Devillard, s'est félicité de l'accueil de cette conférence de presse au sein de l'établissement, soulignant la convergence entre les valeurs portées par cette initiative et celles du projet éducatif du pôle. Selon lui, la promotion de l'inclusion et du vivre-ensemble constitue un axe fondamental de l'action éducative, la différence étant perçue comme un facteur d'enrichissement mutuel et un levier

d'ouverture à l'autre.

Pour sa part, le président fondateur de l'Association des parents d'élèves des établissements publics français au Maroc (PEEP), Abdellah Belemlih, a affirmé que les valeurs de cette initiative sont en cohérence avec celles de l'Association PEEP, notant que l'école inclusive constitue un pilier essentiel de son engagement au service des familles et de la communauté éducative.

A vocation inclusive, la Marche Hand to Hand se veut un moment fort de mobilisation citoyenne et de sensibilisation, invitant l'ensemble des participants à s'engager en faveur d'une société plus inclusive, fondée sur le respect des différences, la solidarité et la fraternité humaine.



Les Etats-Unis peuvent-ils enrayer la violence jihadiste au Nigeria ?



Un mois après des frappes américaines le jour de Noël dans le nord-ouest du Nigeria, la violence se poursuit dans le pays le plus peuplé d'Afrique, suscitant des interrogations sur l'objectif affiché par le président américain Donald Trump de mettre fin à ce qu'il qualifie de "génocide" et de "persécution" des chrétiens.

Les allégations de Washington ont toujours été contestées par le gouvernement nigérian, ainsi que par la majorité des experts, estimant que les attaques visent sans distinction des civils musulmans et chrétiens.

Pour les analystes sécuritaires, la persistance des violences menées par les groupes jihadistes et gangs criminels au Nigeria n'a rien de surprenant face à des frappes ponctuelles qui, tout comme la rhétorique de Donald Trump, pourraient même accroître les risques pesant sur les communautés chrétiennes.

"Il faudrait bien plus que, vous savez, quelques bombardements pour répondre aux défis sécuritaires du Nigeria", estime Kabir

Adamu, un expert du cabinet nigérian spécialisé dans la sécurité et le renseignement, Beacon Security and Intelligence, appelant à "une approche holistique" s'attaquant à la "pauvreté de masse", à la "faiblesse des structures de gouvernance étatique" et aux réseaux de financement jihadistes.

Un peu plus d'une semaine après les frappes américaines menées conjointement avec les autorités nigérianes dans l'Etat de Sokoto contre des membres de l'Etat islamique (EI) en Afrique, au moins huit soldats ont été tués par une bombe artisanale au bord d'une route et qui a explosé au passage de leur véhicule au sein de l'Etat de Borno (nord-est).

La veille, des hommes armés ont pris d'assaut un village de l'Etat du Niger (centre-nord), faisant au moins 30 morts et enlevant plusieurs personnes.

Quelques jours avant des discussions sécuritaires entre les Etats-Unis et le Nigeria à Abuja la semaine dernière, des groupes criminels armés, appelés bandits localement, ont kidnappé plus de 170 fidèles dans l'Etat de Kaduna (nord), à la suite d'une série d'attaques contre des églises.

Bilan incertain

A l'avenir, Washington fournira des renseignements issus de vols de reconnaissance aérienne afin d'appuyer les frappes aériennes nigérianes.

L'impact réel de ce soutien reste à mesurer.

L'aide américaine depuis l'insurrection jihadiste, qui dure depuis 2009 dans le nord du Nigeria, n'a pas permis d'arrêter les violences.

Une vente d'armes de 346 millions de dollars l'an dernier avait même suscité des inquiétudes chez les défenseurs des droits humains, en raison du bilan controversé de l'armée nigérienne, accusée de bombardements par erreur sur des civils.

Les efforts militaires américains dans le Sahel élargi n'ont pas réussi à stopper non plus les jihadistes au Burkina Faso, au Niger et au Mali.

Le Nigeria collecte depuis longtemps ses propres renseignements et mène ses propres frappes aériennes pour faire face à une insurrection jihadiste de longue durée et à une multitude de bandits sans idéologie revendiquée.

S'exprimant lors des discussions sécuritaires, le conseiller nigérian à la sécurité nationale Nuhu Ribadu a affirmé que le renforcement de la coopération avait déjà "permis la neutralisation de plusieurs centaines de terroristes, la destruction de plateformes logistiques et l'interception de facilitateurs et logisticiens clés".

L'AFP n'a pas été en mesure de confirmer ces chiffres, les lignes de front du Nigeria s'étendant sur de vastes zones rurales largement dépourvues de présence étatique.

Chrétiens en danger ?

"Quel que soit le nombre de membres de l'EI tués, cela a permis aux forces de sécurité nigérianes de frapper des cibles plus transitoires" alors qu'elles prenaient la fuite, a déclaré à l'AFP le général John Brennan, un haut responsable du commandement des Etats-Unis pour l'Afrique (Africom), et membre de la délégation américaine présent à Abuja la semaine dernière.

La coopération à venir portera, selon lui, sur "tout l'éventail du partage de renseignements, des tactiques, techniques et procédures, ainsi que sur l'aide à l'acquisition de davantage d'équipements".

Aucun des groupes opérant au Nigeria n'a publiquement déclaré viser les chrétiens en réaction aux propos du président américain.

Mais une série d'enlèvements de masse, ainsi que de nombreuses attaques contre des communautés chrétiennes dans le nord-est menées par la branche ouest-africaine de l'Etat islamique, inquiètent plusieurs chercheurs.

"Il y avait déjà de nombreuses attaques violentes contre les chrétiens avant les frappes", a indiqué à l'AFP James Barnett, doctorant à l'université d'Oxford et spécialiste des conflits au Nigeria.

"Mais la période qui a suivi a aussi été extrêmement violente... On peut donc dire, a minima, que les frappes aériennes américaines n'ont pas fondamentalement aidé", ajoute-t-il.

Dans l'intervalle, des dizaines d'écoles restent fermées dans le nord du pays à la suite de l'enlèvement massif d'élèves à l'école catholique Saint-Mary dans l'Etat de Niger.

Plus de 250 élèves et enseignants ont été kidnappés en novembre dans cette école, au plus fort du différend diplomatique entre Abuja et Washington autour de la rhétorique de Donald Trump.

Le Nigeria et les Etats-Unis se sont depuis largement réconciliés, et les élèves ont été libérés, mais la situation reste trop dangereuse pour que cette école puisse rouvrir.

Le nombre de morts vérifiés lors des manifestations en Iran dépasse les 6.000

Une ONG de défense des droits humains a affirmé mardi avoir confirmé la mort de plus de 6.000 personnes lors des manifestations ayant secoué l'Iran au début du mois, disant être toujours en train d'enquêter sur 17.000 autres décès potentiels.

Les organisations de défense des droits humains dénoncent une sanglante répression de ces manifestations et peinent à consolider leur bilan - qui pourrait être

bien plus élevé - notamment à cause d'une coupure générale d'internet dans le pays depuis le 8 janvier.

Human Rights Activists News Agency (HRANA), basée aux Etats-Unis, affirme désormais avoir vérifié la mort de 6.126 personnes, dont 5.777 manifestants, 86 mineurs, 214 membres des forces de sécurité et 49 passants.

L'organisation ajoute chercher encore à confirmer 17.091 décès.

Au moins 41.880 personnes ont par ailleurs été arrêtées, selon ce même groupe. Les autorités ont été accusées d'arrêter des gens blessés directement dans les hôpitaux, ce que le ministère de la Santé a nié lundi, assurant que tout le monde pouvait aller se faire soigner sans inquiétude.

La semaine dernière, les autorités iraniennes ont donné leur premier bilan total, de 3.117 morts, dont 2.427 sont selon elles des membres des forces de sécurité ou des

passants.

La chaîne d'opposition Iran International, basée à l'étranger, a recensé pour sa part plus de 36.500 personnes tuées, citant notamment des documents classifiés et des sources sécuritaires.

Une autre ONG, Iran Human Rights (IHR), basée en Norvège, a, elle, évoqué un chiffre de 3.428 manifestants tués, mais dit craindre un bilan total dépassant les 25.000 morts.

Après la mort de deux Américains à Minneapolis, la formation de la police de l'immigration remise en question



Inexpérimentés, habités par un sentiment d'impunité: la mort de deux citoyens américains à Minneapolis sous les balles de la police de l'immigration, bras armé de l'offensive anti-migrants de Donald Trump, ravive les critiques autour de la formation de ses agents.

Les décès de Renee Good et Alex Pretti, une mère de famille et un infirmier âgés de 37 ans, tous deux abattus à moins de trois semaines d'écart alors qu'ils étaient témoins de ces vastes opérations menées dans la rue et en plein jour soulèvent "de sérieuses questions au sein de l'administration (américaine) quant à (...) la formation de la police de l'immigration et aux instructions données aux agents pour mener leur mission", pointe la sénatrice républicaine Lisa Murkowski.

Minneapolis (nord) est depuis plusieurs semaines l'épicentre des opérations

de la police de l'immigration (ICE) voulues par Donald Trump, qui a fait du sujet une des priorités de son second mandat. Des agents de la police aux frontières (CBP) y ont aussi été dépêchés en renfort.

Le gouverneur démocrate du Minnesota Tim Walz a appelé à "retirer ces 3.000 agents pas formés avant qu'ils ne tuent quelqu'un d'autre".

"Ces agents masqués et pas formés ne rendent pas nos quartiers plus sûrs. Ils occupent nos villes, incitent à la violence, et violent la Constitution", s'indigne la gouverneure du New Jersey Michelle Sherrill, également élue démocrate, sur X.

Formation optimisée

Campagne nationale de recrutement, promesses de primes de dizaines de milliers de dollars, budget qui explose... En

quelques mois, les effectifs de la police de l'immigration ont plus que doublé, grimant de 10.000 à 22.000, selon des chiffres du ministère de la Sécurité intérieure (DHS).

Initialement d'une durée de cinq mois environ, leur "formation standard" en centre d'entraînement a été écourtée à 42 jours. L'administration Trump défend dans un communiqué publié jeudi avoir "optimisé la formation pour éliminer les redondances et intégrer les avancées technologiques sans sacrifier le contenu fondamental du programme".

Leur apprentissage se concentre sur les "techniques d'arrestation, les tactiques de défense, la gestion du conflit et des techniques de désescalade, la politique de recours à la force et son utilisation appropriée" ainsi que le "maniement des armes à feu", énumère le DHS, qui dénonce des "calomnies et mensonges qui ne font

qu'attiser la peur et la division".

Le magazine américain The Atlantic évoque pourtant le cas de nouvelles recrues "qui auraient été écartées au cours d'un processus de recrutement normal" ou "inaptes physiquement" rapporté par un responsable d'ICE ayant requis l'anonymat.

Abdinasir Abdullahi, citoyen américain d'origine éthiopienne rencontré par l'AFP dans les rues de Minneapolis, évoque des policiers qui ne lui semblent "pas professionnels".

Un autre habitant de la ville, chauffeur de taxi ne souhaitant pas communiquer son nom, perçoit une "mentalité mercenaire".

Situation à haut risque

Selon les autorités fédérales, ce sont des policiers expérimentés qui ont tiré contre Renee Good et Alex Pretti. Dans ce deuxième cas, il s'agit toutefois d'un agent de la police aux frontières.

Ancien directeur d'ICE sous la présidence de Barack Obama, John Sandweg insiste sur le manque de préparation de ce corps de police face à des manifestants et accuse le DHS de "créer une situation à haut risque".

"C'est tellement éloigné de leur expérience habituelle. Ils travaillent dans l'Arizona, au milieu du désert, au milieu de la nuit", décrit-il. "Ils sont formés à opérer dans un environnement complètement différent."

"Ces agents n'ont jamais à se confronter à ce genre de situation", poursuit-il.

"Vous envoyez ces agents en masse, dans une ville comme Minneapolis, vous les encouragez, vous leur parlez d'immunité absolue, vous leur dites qu'ils ont face à eux des terroristes intérieurs, que tout ce qui les empêche d'agir est un crime, et c'est ce à quoi il faut vous attendre", déplore l'ancien dirigeant.

Le maire démocrate de Minneapolis, Jacob Frey, a annoncé que des agents allaient commencer à quitter la ville mardi.

L'Espagne va adopter un plan de régularisation de sans-papiers qui pourrait bénéficier à 500.000 personnes

Le gouvernement espagnol de gauche s'apprête à adopter un plan de régularisation de sans-papiers qui pourrait bénéficier à 500.000 personnes, a annoncé mardi la porte-parole du gouvernement et ministre de la Sécurité sociale et des Migrations.

La mesure, qui vise à donner de l'élan à l'économie nationale, permettra à "environ un demi-million de personnes" qui se trouvent en Espagne depuis au moins cinq mois et arrivés avant le 31 décembre 2025 d'être régularisés et de "travailler dans n'importe quel secteur, partout dans le pays", a expliqué à la télévision nationale publique El Trece Saiz.

"A partir du mois d'avril, toutes les demandes pourront être déposées jusqu'au 30 juin", a expliqué la ministre.

"Ce que nous faisons, c'est reconnaître et donner de la dignité, et offrir des garanties, des opportunités et des droits aux personnes qui se trouvent déjà dans notre pays", a-t-elle souligné.

Favorable à une politique d'accueil pour des raisons principalement économiques, le gouvernement de gauche espagnol fait figure d'exception sur la question migratoire au sein de l'Union européenne, à rebours du durcissement opéré par de nombreux pays du bloc.

Pour faciliter la mise en oeuvre de cette mesure, le gouvernement du Premier minis-

tre socialiste Pedro Sánchez a adopté un "décret royal", une réglementation prévue dans la constitution qui doit ensuite être publiée au Journal officiel, sans devoir passer par un vote au Parlement, où l'exécutif ne dispose pas de majorité.

L'annonce de ces régularisations "massives", destinées à soutenir l'économie nationale qui a le vent en poupe, est intervenue après une réunion entre le gouvernement et son allié d'extrême gauche, Podemos, qui a salué la mesure.

Cette réforme réglementaire est présentée à la suite d'une initiative populaire signée par plus de 600.000 personnes et soutenue par quelque 900 associations, qui exigeait la

régularisation exceptionnelle de tous les immigrés en situation irrégulière en Espagne.

L'Espagne est l'une des trois principales portes d'entrée de l'immigration en Europe, avec l'Italie et la Grèce, majoritairement via son archipel des Canaries, au nord-ouest de l'Afrique.

Près de 37.000 migrants irréguliers sont entrés en 2025 en Espagne, en forte baisse par rapport à 2024 (-42,6%, 64.000 arrivées), selon le ministère de l'Intérieur.

D'après les derniers chiffres publiés par l'Institut national de la statistique, plus de sept millions d'étrangers vivent en Espagne sur une population totale de 49,4 millions de personnes dans le pays.

Mots flechés

Par Abou Salma

abousalma10@gmail.com

Jeux & Loisirs

MISE AU MONDE	MERLAN		D'UN BRUN ORANGE		ENSUITE	HOMME DE POIDS	DE BAS EN HAUT	LETTRES DE MARS		VENUES AU MONDE	TAS DE BOUE
			HYMNE		LETTRES DE CAEN						
NOURRITURE DE SOLDAT										OPINIÂTRE	
					NOTE EFFORT PÉNIBLE			TOURNE SOL SAISON			
ATTACHÉES		PANTALON	FIN DE PARTIE	FOYER						TÊTE DE BŒUF	
POSTER										GUINÉE	
							EXAMEN				
ÂGE				INCANDESCENT							VENUS AU MONDE
PARTIE D'UN DUO			À MOITIÉ GREC	MAUVAIS SANG			VOYELLES	EAU-DE-VIE			
								ABER			
					DRAME NIPPON						
					FIBULA						
VOÛTE, ARQUÉE	ENZYME	ATTACHÉS									
SODIUM											
		ROMAINS			LETTRES DE PAVESE		EN VRAC			SYMBOLE DU RADIUM	ARTICLE ESPAGNOL
		GRECQUE					PRÉPOSITION				
HÉLICE								ÂGE			
QUARTIER DE REIMS			CANAL D'AÉRATION						ANNÉE-LUMIÈRE		

Solution mots flechés d'hier

O	B	A	S	P	I	R	E	N	O	A	I
C	T	O	D	C	A	S	E				
S	U	I	C	I	D	E	T	U			
R	M	E	I	V	U	C	E				
G	A	I	D	E	B	O	R	D	E		
N	S	I	T	L	N	R	P				
A	T	T	I	S	E	T	E	R	N	E	
I	E	P	F	A							
A	S	P	O	L	E	L	A				
T	O	U	S	A	V	E	R	T	I		
E	U	E	L	U	C	A	L				

Directeur
de la Publication
et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général
de la rédaction
Mohamed Bouarab

Rédaction
Hassan Bentaleb
Alain Bouithy
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Rachid Meftah

Responsable
des ressources
humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadja Sabi (Responsable)
Myriem Rebane
Khadja Halafi
Mariama Farki
Elkandoussi Elmardi

Révision
Abdelmoumen Warrach

Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki

Libération
Quotidien (6j/7)

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2165 -
Casablanca Maroc

E-mail:
liberation@libe.ma
Téléphone:
0522 61.94.04

Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces
et publicité
E-mail:
annoncesliberation@libe.ma

Youssef El Gahs
Mouna El Yousseoufi
Loubna Baghdadli
Rkia Ait Dahman
Siham Zaïter
Fadwa Choukri

44, Avenue des F.A.R
3^{ème} Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
0522 62.32.32

0522 60 23 44
Fax: 0522 31 28 10

Imprimerie
Les Editions Maghébines

2000 exemplaires imprimés

Distribution
SAPRESS
Dossier de presse 130/64

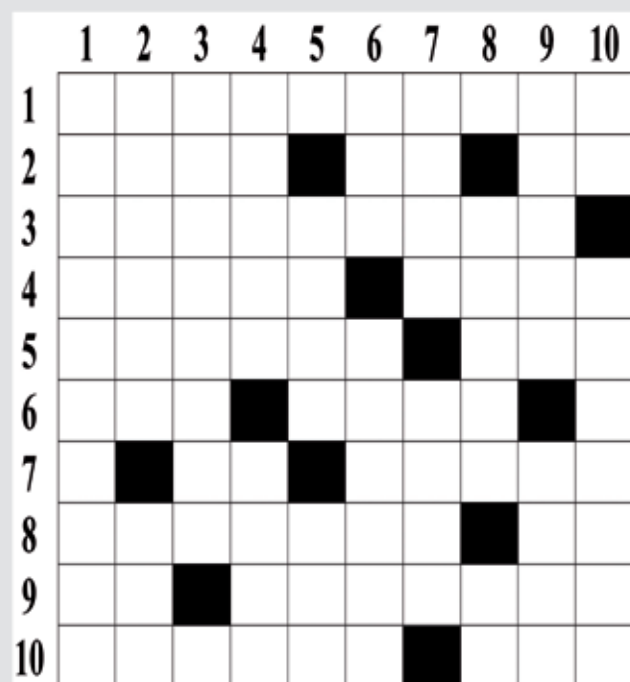
Site web: www.libe.ma

Journal Libération

Libération Maroc



Mots croisés



HORIZONTALEMENT

- 1- Conséquence nécessaire
- 2- Un qui est parti - Idem - Dans latin
- 3- Langue de Zamenhof
- 4- Balade - Intente
- 5- Avertir - Trois sur quatre
- 6- Défini - Enchanté
- 7- Forme d'en - Résister
- 8- Entre les roues - Négatif
- 9- Amon - Fugue musicale
- 10- Amidonné - Fleur royale

VERTICALEMENT

- 1- Bague à initiales
- 2- Désœuvrée - Patriarche
- 3- Rounds
- 4- Lisières - Pari
- 5- Raller - Abréviation de commerce
- 6- Epaissit - Biffure
- 7- Attaché à un autre organe - Outré
- 8- Deux font bien soigné - Thallium
- 9- Rit sous cape - Sou du Pérou
- 10- Personnel - Font la recette

Solution mots croisés d'hier



Grilles de sudoku

Facile

7		3	5		9			
	2		1		3		6	
5			7			3	4	
		4	9				1	
	3	6				7	9	
	9				2	6		
	8	1			4			2
	4		2		1		7	
			8		5	4		1

Difficile

8		1				2		3
				7	9		6	
1				4		8	2	
	8			9			7	
	6	4		8				5
	9		3	6				
2		3				6		8

Moyen

	1				2	7		
4	6				7	1	2	
	9			4				
1	7				8			
		5	9	1	4	6		
			7				8	1
				2			5	
	5	6	8				3	9
		7	3				1	

Expert

7					4			
						5	7	
6				1				8
	6		9				4	
1	9		4		2		7	
	2				5		3	
9				8				3
	3	1						
			7					4

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.
Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

7	4	1	9	3	5	8	6	2
2	5	3	8	6	7	1	9	4
9	6	8	1	4	2	5	7	3
4	2	9	3	1	6	7	5	8
5	3	6	7	9	8	4	2	1
8	1	7	2	5	4	9	3	6
3	8	2	5	7	1	6	4	9
6	9	5	4	8	3	2	1	7
1	7	4	6	2	9	3	8	5

Difficile

9	7	5	1	6	3	4	2	8
1	8	2	7	5	4	9	3	6
4	6	3	9	2	8	7	1	5
7	4	8	3	1	5	6	9	2
5	9	1	6	7	2	3	8	4
3	2	6	4	8	9	1	5	7
8	3	7	2	9	6	5	4	1
2	1	4	5	3	7	8	6	9
6	5	9	8	4	1	2	7	3

Moyen

5	6	2	7	8	9	4	3	1
9	4	3	1	5	6	7	2	8
7	8	1	4	3	2	6	9	5
1	5	9	2	7	4	8	6	3
8	7	4	6	9	3	5	1	2
3	2	6	8	1	5	9	7	4
2	9	8	3	4	7	1	5	6
4	3	7	5	6	1	2	8	9
6	1	5	9	2	8	3	4	7

Expert

9	3	2	5	6	7	8	1	4
1	8	5	3	4	2	9	6	7
6	7	4	9	1	8	5	2	3
8	2	9	1	7	6	3	4	5
3	1	7	4	9	5	2	8	6
4	5	6	2	8	3	1	7	9
5	6	8	7	3	1	4	9	2
2	9	1	6	5	4	7	3	8
7	4	3	8	2	9	6	5	1

Economie

Port de Montréal

Hausse de 44% des échanges de marchandises avec le Maroc en 2025

Les échanges de marchandises entre le port de la ville canadienne de Montréal et le Maroc ont augmenté de 44% en 2025, selon les résultats préliminaires dévoilés par l'Administration portuaire de Montréal (APM).

"Les échanges avec la région méditerranéenne ont progressé de 1,5%, soutenus notamment par une hausse de 44% des échanges avec le Maroc", a souligné l'Administration portuaire dans un communiqué, ajoutant que les importations de fruits en provenance du Maroc ont augmenté de 137%, tandis que les exportations de lentilles vers le Royaume ont progressé de 154%.

Les échanges avec l'Afrique ont connu une hausse de 39% l'année dernière, a souligné l'Administration portuaire, ajoutant que le Port de Montréal continue également de renforcer ses liens avec des marchés clés comme l'Inde et la Chine.

"Dans un contexte économique et géopolitique marqué par l'incertitude et la réorganisation des échanges mondiaux, le Port de Montréal a manutentionné 34,3 millions de tonnes de marchandises en 2025", a fait savoir la même source.

"Le secteur conteneurisé a connu une hausse de 3,6% du nombre de conteneurs, un taux supérieur aux prévisions de croissance du commerce mondial pour 2025, estimées entre 2% et 3% par les organisations internationales", lit-on dans le communiqué.

Un recul a été observé dans le vrac solide (-6%), attribuable à des conditions climatiques ayant affecté les récoltes, après des années record en 2024 et 2023, a noté l'APM, ajoutant que le vrac liquide a également enregistré une baisse de 1,6% en raison de la diminution de la demande énergétique, rapporte la MAP.

S'agissant du projet d'expansion du Port de Montréal à Contrecoeur, l'APM a indiqué avoir signé une entente de développement conjoint avec DP World Canada, lancé les travaux préparatoires et amorcé les mesures de compensation environnementales.

Cette expansion, qui vise à ajouter 1,15 million de conteneurs à la capacité de manutention du port, s'inscrit notamment dans l'objectif fédéral de doubler les exportations canadiennes hors des États-Unis, selon la même source.

"Les résultats de 2025 démontrent clairement que la diversification n'est plus une option, mais une nécessité", a affirmé la PDG de l'APM, Julie Gascon, devant les membres de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain (CCMM).

"Montréal est une ville portuaire profondément connectée au monde, et dont les infrastructures stratégiques relient la population et les entreprises du Québec et du Canada aux marchés internationaux", a-t-elle ajouté.

Exploité par l'APM, le Port de Montréal est le plus important port à conteneurs dans l'est du Canada et un centre de transbordement diversifié qui traite tous les types de marchandises.

Une nouvelle étape pour renforcer l'entrepreneuriat et l'emploi au Maroc

La BAD impulse une dynamique axée sur les résultats



La Banque africaine de développement (BAD) a officiellement lancé, lundi 26 janvier à Rabat, le Programme d'appui et de financement de l'entrepreneuriat pour la création d'emplois (PAFE-Emplois), annonce l'institution panafricaine.

Le lancement du nouveau dispositif a eu lieu lors d'un atelier réunissant une quarantaine de participants dont des représentants des institutions nationales, des partenaires techniques et financiers ainsi que les équipes chargées de sa mise en œuvre, précise la Banque panafricaine.

Ce programme « a pour objectif de soutenir les dispositifs publics d'accom-

pagnement des entrepreneurs, le financement d'un entrepreneuriat inclusif, le renforcement des mécanismes d'incitation destinés aux très petites et moyennes entreprises (TPME) et le soutien aux approches opérationnelles innovantes en faveur de l'emploi », souligne la BAD dans un communiqué.

Le PAFE-Emplois « permettra de promouvoir la création d'emplois en développant les TPME et contribuera à instaurer une culture axée sur les résultats, notamment en matière d'impact sur l'emploi », ajoute la même source.

Dans le cadre dudit programme, soutenu par l'Initiative pour le financement en faveur des femmes en Afrique (AFAWA - Affirmative Finance Action for Women in Africa) via Women Entrepreneurs Finance Initiative (We-Fi), l'institution financière annonce que « les femmes entrepreneuses recevront une subvention qui les aidera à finaliser la préparation de leurs projets et à lever des fonds ».

Comme l'explique Achraf Tarsim, responsable du bureau pays du Groupe de la Banque africaine de développement au Maroc, « en liant les lignes de garan-

ties et subventions à l'investissement pour les TPME à des objectifs emplois, ce nouveau financement axé sur les résultats contribuera à transformer le potentiel entrepreneurial en impact ». Selon lui, ce dispositif « permettra de renforcer davantage l'efficacité des projets et de catalyser durablement le développement économique local en offrant aux jeunes et aux entrepreneurs les moyens de façonner leur avenir. »

Le PAFE-Emplois « se veut être une réponse à cette ambition : faire de l'entrepreneuriat et des TPME un levier central de création d'emplois formels et durables », insiste, pour sa part, le directeur-adjoint du Trésor et des Finances extérieures chargé du secteur financier, Abdeljalil El Hafre.

Il est important de noter qu'outre l'apport de l'AFWA, le PAFE-Emplois bénéficie également du soutien d'autres partenaires institutionnels, notamment le ministère de l'Investissement, de la Convergence et de l'Évaluation des politiques publiques et Tamwilcom.

Toujours selon l'institution financière, le programme « compte également sur l'implica-

tion d'autres partenaires techniques et financiers comme la Banque allemande de développement (KfW) et la Banque islamique de développement (BID) ».

Il est à rappeler que l'atelier de lancement a présenté le cadre stratégique et la gouvernance du programme, les mécanismes de financement axés sur les résultats, ainsi que les normes environnementales et sociales, souligne la BAD dans son communiqué précisant que les discussions ont également permis d'identifier les priorités opérationnelles pour la phase de démarrage et de définir une feuille de route partagée entre les différents acteurs.

A titre de rappel, depuis 1978, le Groupe de la Banque africaine de développement a mobilisé près de 15 milliards d'euros pour financer plus de 150 projets et programmes au Maroc, ajoute la Banque africaine précisant que ses interventions couvrent des secteurs stratégiques tels que le transport, la protection sociale, l'eau et l'assainissement, l'énergie, l'agriculture, la gouvernance et le secteur financier.

Alain Bouithy



Contribuer à transformer le potentiel entrepreneurial en impact

Marché obligataire : Le Trésor dépasse ses besoins de financement annoncés en janvier

Le marché obligataire a été marqué, à fin janvier 2026, par des levées du Trésor supérieures aux besoins de financement initialement annoncés, selon Attijari Global Research (AGR).

Dans sa récente note "Weekly Hebdo Taux – Fixed Income", AGR précise qu'« à la clôture des levées du mois de janvier, le Trésor a dépassé de 20% ses besoins initialement annoncés ».

En effet, la levée cumulée mensuelle s'est établie à 18,3 milliards de dirhams (MMDH) face à un besoin de financement annoncé de 15,3 MMDH sur

la même période.

La dernière séance d'adjudication du mois, tenue le 20 janvier 2026, s'est caractérisée par une nette hausse des taux de la courbe primaire de 22 points de base (pbs) sur la maturité 2 ans.

Un mouvement également haussier atteignant +8 pbs a été observé sur l'ensemble des compartiments de la courbe secondaire.

Concernant les caractéristiques techniques de la séance, la demande des investisseurs s'est établie à 6,6 MMDH dont plus de 75% sur la maturité 2 ans,

satisfaite à hauteur de 73% par une souscription du Trésor de 4,8 MMDH.

La capacité du Trésor à maintenir un matelas confortable de sa trésorerie devrait lui permettre de maîtriser son offre sur le marché primaire au cours du premier trimestre (T1) de 2026.

Toutefois, les experts d'AGR restent attentifs à l'impact de la situation tendue de la liquidité bancaire sur la demande des investisseurs sur le marché des bons du Trésor durant le reste du T1-2026.

Maroc-Sénégal

Vers une nouvelle feuille de route pour renforcer la coopération industrielle et commerciale

Les moyens de renforcer la coopération industrielle et commerciale entre le Maroc et le Sénégal ont été au centre des entretiens tenus, lundi à Rabat, entre le ministre de l'Industrie et du Commerce, Ryad Mezzour, et son homologue sénégalais, Serigne Gueye Diop.

Ces échanges, qui s'inscrivent dans le cadre des travaux de la 15e Grande Commission Mixte de Coopération Maroc-Sénégal, ont permis aux deux parties de convenir d'une nouvelle feuille de route couvrant plusieurs domaines de partenariat, notamment la normalisation, les zones industrielles et le renforcement des capacités.

Dans une déclaration à la presse, M. Gueye Diop a mis en exergue la profondeur histo-

rique des relations entre le Sénégal et le Maroc, précisant que les discussions ont porté sur les principaux axes de la coopération industrielle, dans un contexte marqué par l'entrée du Sénégal dans une nouvelle ère liée au développement des secteurs du pétrole et du gaz, ainsi qu'au déploiement de zones agro-industrielles et de zones économiques spéciales.

Il a ainsi exprimé la volonté de son pays de tirer profit de l'expérience marocaine, notamment en matière d'infrastructures industrielles, d'accompagnement des entreprises, de mise à niveau, de formation et d'encadrement, précisant que des accords sont prévus dans ces domaines.

Le renforcement de la coopération dans le domaine des

petites et moyennes entreprises (PME) figure également à l'ordre du jour, a-t-il indiqué, rappelant que les PME représentent 97 % du tissu économique sénégalais. À cet effet, des accords sont envisagés entre les agences chargées des PME dans les deux pays, ainsi qu'entre les structures de mise à niveau, a-t-il fait savoir.

Les échanges ont, par ailleurs, porté sur les politiques fiscales appliquées aux zones industrielles et aux investissements, ainsi que sur le développement des échanges commerciaux bilatéraux, avec un accent particulier sur les produits transformés et industrialisés.

M. Gueye Diop a également évoqué l'intérêt du Sénégal pour l'expérience marocaine

dans le domaine des phosphates, annonçant des visites de terrain, notamment au sein du groupe OCP, afin de s'inspirer du modèle marocain de valorisation de cette ressource.

Il a enfin exprimé la satisfaction de la délégation sénégalaise quant aux perspectives de coopération, annonçant que des invitations seront prochainement adressées aux responsables marocains pour poursuivre les discussions et concrétiser les accords convenus.

De son côté, M. Mezzour a souligné que cette dynamique s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des Hautes Orientations Royales, rappelant l'importance de la vision atlantique portée par Sa Majesté le Roi Mohammed VI en

faveur du renforcement de la coopération et de l'intégration entre les pays africains.

Il a également mis en avant la volonté commune des deux pays de promouvoir la formation, le développement des compétences et l'intégration industrielle, dans une logique de complémentarité et de coopération Sud-Sud, en cohérence avec les grands chantiers structurants du continent africain.

La tenue de la 15e Grande Commission Mixte de Coopération Maroc-Sénégal offre l'opportunité de renforcer la coopération sectorielle entre les deux pays, à travers la mise en place de projets structurants dans les secteurs notamment de l'agriculture, de l'énergie, du commerce, de l'économie numérique et autres.

CAN 2025 : L'ONCF réussit un dispositif ferroviaire exceptionnel et dresse un bilan record

L'Office national des chemins de fer a mis en place, à l'occasion de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN-2025), un dispositif ferroviaire exceptionnel pour répondre à l'afflux massif des supporters, des équipes et des officiels, et accompagner la réussite de ce grand rendez-vous continental.

D'une ampleur exceptionnelle, cette mobilisation ferroviaire a permis de transporter plus de 250.000 supporters entre les villes hôtes du Royaume, grâce à la mise en circulation de 251 trains supplémentaires pour répondre aux périodes de forte affluence, indique l'Office dans un communiqué.

Au total, plus de 342.000 places ont été offertes, réparties sur 1.000 trains, avec un taux d'occupation moyen de 84%, précise la même source, relevant que l'ONCF a ainsi battu des records

historiques, transportant en une seule journée plus de 95.000 voyageurs sur les TNR et plus de 25.000 voyageurs sur Al Boraq, rapporte la MAP.

Pour assurer un parcours fluide aux supporters, l'ONCF a adapté son offre en programmant des arrêts exceptionnels pour 113 trains en provenance du Nord et du Sud à la nouvelle gare Rabat Riad, située à proximité du stade Moulay Abdellah, ainsi que pour 74 trains à la gare Sidi Brahim de Marrakech, spécialement aménagée pour l'événement, renforçant ainsi l'accessibilité ferroviaire des stades. Cette mobilisation s'est traduite par une augmentation globale de 7% du trafic voyageurs pendant la période de la CAN.

L'ONCF a également assuré les déplacements ferroviaires de sept équipes africaines participantes, ainsi que ceux

des officiels, des délégations de la CAF et des personnalités VIP, sur les trains Al Boraq, Al Atlas et TNR.

Sur le plan opérationnel, l'ONCF a mis en place un dispositif de gestion des flux 24h/24 et 7j/7 dans neuf gares stratégiques, soutenu par l'ouverture d'un centre opérationnel CAN. L'Office a également participé activement au centre opérationnel de la région de Rabat, en coordination avec les autorités et l'ensemble des parties prenantes, afin de garantir une gestion optimale des flux, de la sécurité et de l'information voyageurs.

Par ailleurs, l'offre "Pass Yalla CAN" a connu un véritable engouement : 20.000 pass vendus, générant 85.000 voyages, dont 46% effectués par des clients internationaux. Ce succès illustre l'attractivité du train pour les visi-

teurs étrangers et reflète l'efficacité de l'ONCF dans la gestion de la mobilité lors d'un événement de cette ampleur.

Derrière ces performances, l'engagement humain s'affirme comme la clé de voûte de cette réussite : plus de 800 collaborateurs mobilisés, équipes commerciales, techniques, de sûreté et volontaires en plus d'une disponibilité du matériel garantie à 100% tout au long de la compétition, assurant un service fluide et sécurisé pour tous les voyageurs.

A travers ce dispositif, l'ONCF réaffirme le rôle stratégique du transport ferroviaire dans la réussite des grands événements, tout en soulignant son engagement pour une mobilité durable, efficace et au service du rayonnement du Maroc.

Rencontre chaleureuse par temps froid

Art & culture

A la FLSH Dhar El Mehraz, le CREDIF célèbre l'art comme pensée vivante

Un samedi pluvieux, une salle bondée, et une université bien vivante : à la Faculté des lettres et des sciences humaines Dhar El Mehraz de Fès, chercheurs, artistes et étudiants se sont retrouvés pour faire de l'art et de la poésie un véritable espace de réflexion et de savoir, lors d'une journée d'études dédiée au parcours poétique et pictural du professeur Monsséf Sedki Alaoui.

Malgré un ciel gris et une pluie qui ne cessait pas, la salle des conférences Al Quaraouiyyine de la Faculté des lettres et des sciences humaines Dhar El Mehraz était pleine à craquer ce samedi 18 janvier 2026, dès neuf heures du matin. Étudiants de master, doctorants, enseignants-chercheurs, journalistes universitaires et invités avaient répondu présent pour cette journée d'étude organisée conjointement par le laboratoire de recherche CREDIF de l'Université Sidi Mohamed Ben Abdellah de Fès et l'équipe de recherche Didactiques, arts et littératures (DALI) de l'Université Hassan II de Casablanca. Le thème choisi était à la fois classique et résolument moderne : *Ut picturapoesis* : le parcours poétique et pictural du Pr. Monsséf Sedki Alaoui.

Une salle pleine malgré la pluie

En ouvrant la journée, le président de l'USMBA, Mustapha Ijjaali, ne cachait pas sa fierté. Pour lui, voir «un samedi, sous la pluie, les structures de recherche qui travaillent, les étudiants présents, et la salle pleine» est un vrai «signe de vitalité académique». La preuve, dit-il, d'une université engagée, dynamique et qui prend la recherche au sérieux. Après avoir salué l'accueil réservé au professeur Monsséf Sedki Alaoui, il a tenu à remercier le doyen de la Faculté et toute son équipe pour leur soutien constant aux initiatives portées par les laboratoires de recherche, tout en félicitant le directeur du CREDIF pour «l'esprit d'innovation» qui souffle sur les activités scientifiques de l'université.

L'art, bien plus qu'une décoration

Le doyen de la Faculté des lettres et des sciences humaines Dhar El Mehraz a profité du 50e anniversaire de l'université pour rappeler l'importance des sciences humaines et des arts dans le rayonnement de l'établissement. Pour lui, le choix du thème *Ut picturapoesis* n'est pas anodin : cette formule latine d'Hor-



race ne renvoie pas seulement à un héritage culturel, mais à une idée profonde qui place la poésie et la peinture sur un même plan, comme deux langages qui peuvent dialoguer et créer du sens ensemble. L'œuvre de Monsséf Sedki Alaoui, selon lui, offre justement une belle occasion de réfléchir à ces passerelles entre les arts et à leur dimension spirituelle. De son côté, le directeur du laboratoire CREDIF, le professeur Chakib Tazi, a rappelé que cette journée s'inscrit pleinement dans la vision du laboratoire : croiser les disciplines, analyser les méthodes, et refuser les lectures trop simples. Étudier le parcours de Monsséf Sedki Alaoui, c'est explorer les liens entre littérature, arts visuels, linguistique et didactique de la création, à une époque où les frontières entre les disciplines s'effacent de plus en plus. Il a insisté sur le rôle de l'université : un lieu où naissent de nouvelles idées, où se forge la pensée critique, et où se forme un étudiant créatif, capable de naviguer dans une société du savoir en pleine mutation.

Un moment d'émotion pour l'invité d'honneur

Visiblement ému, le professeur Monsséf Sedki Alaoui, invité d'honneur de la rencontre, a confié avoir vécu cette journée comme une vraie reconnaissance, à la fois intellectuelle et humaine. Touché par l'intérêt porté à son travail artistique, poétique et scientifique, il a salué

l'engagement des chercheurs et des étudiants dans cette réflexion riche et variée. Pour lui, l'art et la littérature ne sont pas de simples ornements, mais des outils essentiels pour comprendre notre monde, marqué par la diversité des médias. Il voit dans cette initiative un vrai tournant pour l'université marocaine, désormais pleinement intégrée dans les courants internationaux de la recherche, où l'art et la littérature jouent un rôle central dans la formation des chercheurs créatifs.

Quatre panels, une journée bien remplie

La séance d'ouverture, présidée par Mustapha Ijjaali, a été animée avec brio par la professeure Asmae Senhaji, dont la gestion fluide et rigoureuse des échanges a donné le ton d'une journée à la fois exigeante et conviviale. Le coordinateur de la journée, le professeur Hicham Belhaj, a précisé que cette rencontre n'était pas qu'un hommage : c'est un vrai travail scientifique qui vise à explorer l'œuvre de Monsséf Sedki Alaoui sous différents angles — esthétique, mémoire des lieux, spiritualité, regard social. Les quatre panels ont proposé une lecture très riche de cette œuvre, en mobilisant la sémiotique, la sociologie de l'art, la philosophie, la didactique et l'histoire culturelle. On a parlé d'intermédialité, de transmodalité, d'Essaouira comme carrefour de civilisations, de

l'art comme chemin spirituel et outil de résilience. La présence nombreuse et attentive des étudiants de master et des doctorants a donné à cette journée une vraie dimension pédagogique, confirmant ce que le président de l'université avait souligné dès le début : des jeunes qui choisissent la recherche, même un samedi sous la pluie.

Une université qui fait de l'art un objet de pensée

Au-delà de l'événement lui-même, cette journée d'étude a montré que l'université marocaine peut être un lieu où l'art n'est ni marginal ni simplement décoratif, mais un véritable objet de réflexion scientifique. A Fès, le dialogue entre poésie et peinture s'est imposé comme une façon d'interroger le monde d'aujourd'hui, ses transformations et ses possibilités. De nouvelles pistes de recherche, de création et de transmission se dessinent, bien au-delà des murs de la salle Al Quaraouiyyine.

Dans cette rencontre chaleureuse, portée par la force des idées et l'enthousiasme des présents, malgré le froid et la pluie dehors, l'Université Sidi Mohamed Ben Abdellah a prouvé une chose simple mais essentielle : la pensée n'a pas de saison... et l'art, quand on le prend au sérieux, devient un lieu de sens et un laboratoire d'avenir.

Par Hajar Karim El Alaoui

«Calle Málaga» de Maryam Touzani ouvre le Festival de Malaga



Le long métrage *Calle Málaga*, de la réalisatrice marocaine Maryam Touzani, ouvrira la 29^e édition du Festival du cinéma en espagnol de Malaga, prévue du 6 au 15 mars, ont annoncé les organisateurs.

Marquant les débuts de Maryam Touzani en langue espagnole, le film s'inscrit dans la continuité d'une œuvre cinématographique sensible, centrée sur les thèmes de la mémoire, de l'appartenance et des liens humains.

Tourné à Tanger, «*Calle Málaga*» a été choisi pour représenter le Maroc aux Oscars, après un parcours remarqué dans plusieurs grands festivals internationaux, notamment à Venise, Toronto et Mar del Plata.

Le film raconte l'histoire de María Ángeles, une Espagnole de 79 ans vivant seule à Tanger, profondément attachée à sa maison et à son environnement, façonnés par des décennies de coexistence culturelle. Cet équilibre est bouleversé par l'arrivée de sa fille, venue de Madrid avec l'intention de vendre l'appartement familial, faisant émerger une tension entre mémoire, héritage et réalités contemporaines.

Troisième long métrage de Maryam Touzani après *Adam*, présenté dans la section Un Certain Regard au Festival de Cannes, et *Le Bleu du caftan*, projeté à Cannes et à Marrakech et inscrit sur la shortlist des Oscars, «*Calle Málaga*»

marque une évolution artistique. Si ses précédentes œuvres donnaient la parole aux personnes vulnérables et abordaient des questions sociales, ce nouveau film explore de manière plus intime le lien entre l'individu et le lieu.

La sélection officielle du Festival de Malaga comprendra également *Después de Kim* de la réalisatrice espagnole Ángeles González-Sinde, *El corazón del lobo* du cinéaste péruvien Francisco J. Lombardi, *Altas capacidades* de Víctor García León, ainsi que *La mujer de la fila* de l'Argentin Benjamín Ávila.

Par ailleurs, le Festival rendra hommage au réalisateur péruvien Francisco J. Lombardi, qui recevra le Prix Rétrospective lors de cette édition.

Bouillon de culture

Exposition

Le finissage de l'exposition "Marc Riboud & Bruno Barbey : Regards croisés", ainsi que la présentation de son catalogue a eu lieu, lundi au Musée Mohammed VI d'art moderne et contemporain (MMVI) à Rabat.

Organisée par la Fondation nationale des musées (FNM), l'Association "Les Amis de Marc Riboud" et Madame Caroline Thiénot Barbey, cette exposition réunit, pour la première fois au Maroc, les deux artistes membres de l'agence Magnum Photos.

Cet événement a été ponctué par un retour en images sur les moments forts de l'exposition, ainsi que par la présentation de son catalogue par les deux commissaires de l'exposition, Lorène Durret et Caroline Thiénot Barbey.

Dans une déclaration à la MAP, le président de la FNM, Mehdi Qotbi, s'est dit heureux de clore cette exposition qui a célébré le Maroc et sa beauté à travers le regard croisé de deux artistes de renom, mettant en avant le grand succès de cette exposition et sa prolongation qui traduit l'engouement et l'admiration qu'elle a suscitée auprès des visiteurs.

Pour sa part, la directrice du Musée Mohammed VI d'art moderne et contemporain, Nadia Sabri, a fait part de sa fierté d'accueillir une exposition de grande envergure, présentée durant plusieurs mois au public marocain, et accompagnée d'un riche programme parallèle comprenant notamment des ateliers pédagogiques, des conférences ainsi que des vernissages.

Le Maroc et l'Egypte lancent un parcours culturel pour le dialogue et la mémoire

Le Forum méditerranéen de la jeunesse au Maroc et la Bibliothèque d'Alexandrie organisent, en collaboration avec l'Ambassade du Maroc au Caire, les activités du "Parcours culturel pour le dialogue et la mémoire".

Cet événement qui se poursuit jusqu'au 31 janvier courant s'inscrit dans une dynamique visant à consolider les relations culturelles maroco-égyptiennes et à promouvoir l'implication des jeunes et de la société civile dans le rapprochement entre les peuples, à travers un programme combinant visites culturelles et patrimoniales, rencontres thématiques et espaces de dialogue intellectuel.

Le programme se déroule en deux étapes, au Caire du 24 au 28 janvier, puis à Alexandrie du 28 au 31 janvier, avec la participation d'une délégation marocaine composée d'acteurs des milieux culturel, académique, associatif et de la jeunesse. A cette occasion, l'ambassadeur

du Maroc en Egypte, Mohamed Aït Ouali, a souligné la solidarité, la profondeur et la continuité des relations liant les deux pays, mettant en avant les fondements de coopération et de compréhension mutuelle qui les caractérisent. Il a également relevé que, parallèlement à une dynamique économique en progression, les relations maroco-égyptiennes se distinguent par la richesse de leurs dimensions culturelle, intellectuelle et humaine.

Pour sa part, le président du Forum méditerranéen de la jeunesse, Yassine Aïssbouya, a mis l'accent sur l'importance de ces initiatives dans le renforcement du rapprochement entre les peuples, rappelant l'engagement constant du Forum en faveur du dialogue interculturel.

Dans le cadre du second volet du parcours, la Bibliothèque d'Alexandrie accueille, du 28 au 30 janvier, un Forum

culturel maroco-égyptien, organisé en partenariat avec le Centre des études stratégiques (département de la recherche académique), le Centre des études de la civilisation islamique de la Bibliothèque d'Alexandrie et le Forum méditerranéen de la jeunesse au Maroc, avec le concours de la Fondation "Forum d'Assilah", sous le thème "L'action culturelle entre l'officiel et la société civile : des passerelles entre la Bibliothèque d'Alexandrie et Assilah".

Ce forum réunira des diplomates, universitaires, chercheurs, experts et intellectuels marocains et égyptiens pour débattre des liens culturels entre les deux pays en tant que patrimoine historique et civilisationnel partagé, ainsi que du rôle de la diplomatie culturelle participative et des acteurs non institutionnels dans le renforcement des relations bilatérales.

Les travaux porteront également sur les questions de l'identité nationale et de

la diversité culturelle à la lumière des mutations régionales et internationales, la conciliation entre spécificités nationales et ouverture culturelle, ainsi que la mobilisation de la puissance douce à travers la culture, les arts, les médias, le sport et la création.

La culture numérique et l'implication des jeunes dans le renouvellement de l'action culturelle et diplomatique à l'ère digitale figurent aussi parmi les axes de réflexion.

Cet événement culturel et le Forum culturel égypto-marocain se veulent une plateforme de dialogue et de partage d'expériences, illustrant le pari commun sur la culture en tant que vecteur de rapprochement humain, mémoire vivante et levier de diplomatie douce, au service d'un avenir fondé sur le respect, la compréhension et la coopération dans l'espace méditerranéen et arabe.

Livre

Soit affectation, soit épuisement, Sténio ne sembla pas avoir entendu un mot du discours de Zamarelli ; seulement, au dernier mot, il souleva un peu sa tête apesantie en disant :

« Et où sont-elles ? »

- Elles ont été changer de toilette, afin de nous paraître au matin belles et rajeunies, répondit Antonio. Veux-tu que je te cède ma place tout à l'heure auprès de la Torquata ? Elle était venue ici sur ta demande ; mais comme au lieu de lui parler, tu as dormi toute la nuit...

- Peu m'importe, tu as bien fait, répondit Sténio, insensible en apparence à tous ces sarcasmes. D'ailleurs je ne me soucie plus que de la maîtresse de Marino. Zinzolina, faites-la venir ici.

- Si tu avais fait une pareille demande avant minuit, dit Marino, j'aurais pu te faire avaler les morceaux de ton verre ; mais il est six heures, et ma maîtresse a passé tout ce temps ici. Prends-la donc maintenant si elle veut. »

Zinzolina se pencha à l'oreille de Sténio.

« - La princesse Claudia, qui est malade d'amour pour toi, Sténio, sera ici dans une demi-heure. Elle entrera sans être vue dans le pavillon du jardin. Je l'ai entendu hier louer sa pudeur et sa beauté. Je savais son secret, j'ai voulu qu'elle fût heureuse et que Sténio fût le rival des rois.

- Bonne Zinzolina ! dit Sténio avec affection. » Puis reprenant son indolence : « Il est vrai que je l'ai trouvée belle ; mais c'était hier... Et puis il ne faut pas posséder ce qu'on admire, parce qu'on le souillerait et qu'on n'aurait plus rien à désirer.

- Vous pouvez aimer Claudia comme vous l'entendrez, reprit Zinzolina, vous mettre à genoux, baiser sa main, la comparer aux anges, et vous retirer l'âme remplie de cet amour idéal qui convenait jadis à la mélancolie de vos pensées.

- Non, ne me parlez plus d'elle, répondit Sténio avec impatience ; faites-lui dire que je suis mort. Je sens que, dans la disposition où je suis, elle me déplairait, et je lui dirais qu'elle est bien effrontée d'oublier ainsi son rang et son honneur pour se livrer à un bachelier libertin. Page, prends ma bourse, et va me chercher la bohémienne qui chantait hier matin sous ma fenêtre.

- Elle chante fort bien, répondit le page dans un calme respectueux ; mais Votre Seigneurie ne l'a pas vue...

- Et que t'importe ! dit Sténio en colère.

- C'est, Votre Excellence, qu'elle est affreuse, dit le page.

- Tant mieux, répondit Sténio.

- Noire comme la nuit, dit le page.

- En ce cas, je la veux tout de suite. Obéis, ou je te jette par la fenêtre. »

Le page obéit ; mais à peine fut-il à la porte que Sténio le rappela.

« Non, je ne veux pas de femmes, dit-il ; je veux de l'air, je



veux du jour. Pourquoi sommes nous enfermés ainsi dans les ténèbres quand le soleil monte dans les cieux ? Cela ressemble à une malédiction.

- Êtes-vous encore endormi, que vous ne voyez pas l'éclat des bougies ? dit Antonio.

- Qu'on les éloigne et qu'on ouvre les persiennes, dit Sténio, dont le visage pâlisait. Pourquoi nous priver de l'air pur, du chant des oiseaux qui s'éveillent, du parfum des fleurs qui s'entrouvrent ? Quel crime avons-nous commis pour perdre en plein jour la vue du ciel ?

- Voici le poète qui reparaît, dit Marino en levant les épaules. Ne savez-vous pas qu'on ne peut boire à la lumière du jour, à moins d'être un Allemand ou un cuisinier ? Un repas sans bougies est comme un bal sans femmes. Et d'ailleurs un convive qui sait vivre doit ignorer le cours des heures et ne pas s'inquiéter s'il fait jour ou nuit dans la rue, si les bourgeois se couchent ou si les cardinaux s'éveillent.

- Zinzolina, dit Sténio d'un ton d'insulte et de mépris, l'air qu'on respire ici est infect. Ce vin, ces viandes, ces liqueurs fumantes, tout cela ressemble à une taverne flamande. Donnez-moi de l'air, ou je renverse vos flambeaux, ou je brise les glaces de vos croisées.

- C'est vous qui sortirez d'ici et qui allez prendre l'air dehors ! s'écrièrent les convives en se levant avec indignation.

- Eh ! ne voyez-vous pas qu'il en est incapable ? » dit la Zinzolina en courant à Sténio qui tombait évanoui sur le sofa.

Trenmor l'aïda à le secourir, les autres se rassirent.

« Quelle pitié, se disaient-ils, de voir la Zinzolina, la plus jolie des filles, éprise de ce poète, phthisique et prendre au sérieux toutes ses affectations ! »

- Reviens à toi, mon enfant, disait Pulchérie ; respire ces essences, penche-toi sur la croisée. Ne sens-tu pas l'air qui arrive à ton front et qui agite tes cheveux ?

- Je sens tes mains qui m'échauffent et m'irritent, répondit Sténio ; ôte-les de mon visage. Retire-toi, tu sens le musc, tu sens par trop la courtisane. Fais-moi donner du rhum, je me sens en disposition de m'enivrer.

- Sténio, vous êtes fou et cruel, reprit la Zinzolina avec une grande douceur. Voici un de vos meilleurs amis qui depuis une heure est près de vous ; ne le reconnaissez-vous pas ?

- Mon excellent ami, dit Sténio, daignez donc vous baisser ; car vous me semblez si grand qu'il faudra que je me lève pour vous voir, et il n'est pas sûr que votre visage en vaille la peine.

- Laquelle avez-vous perdue, dit Trenmor sans se courber, de la vue ou de la mémoire ? »

Sténio fit un geste de surprise en reconnaissant cette voix, et se retournant brusquement :

« Ce n'est donc pas un rêve cette fois ? dit-il. Comment puis-

je distinguer la réalité de l'illusion quand ma vie se passe à dormir ou à divaguer ? Tout à l'heure je rêvais que vous étiez ici, que vous chantiez les vers les plus bouffons, les plus graveleux... Cela m'étonnait ; mais, après tout, n'ai-je pas étonné de même ceux qui m'ont connu jadis ! Et puis il m'a semblé que je m'éveillais, que je me querellais, et que vous étiez encore là. Du moins je croyais voir votre ombre flotter sur la muraille, et je ne savais plus si j'étais endormi ou éveillé. A présent, dites-moi, êtes-vous bien Trenmor, ou êtes-vous, comme moi, une ombre vaine, un songe effacé, le fantôme et le nom de ce qui fut un homme ? »

- Du moins je ne suis pas le fantôme d'un ami, répondit Trenmor ; et, si je n'hésite point à vous reconnaître, je ne mérite pas d'être méconnu de vous. »

Sténio essaya de lui serrer la main et de lui sourire tristement ; mais ses traits avaient perdu leur mobilité naïve, et jusque dans l'expression de sa reconnaissance il y avait désormais quelque chose de hautain et de préoccupé. Ses yeux, dépourvus de cils, n'avaient plus cette lenteur voilée qui sied si bien à la jeunesse. Son regard vous arrivait droit au visage, brusque, fixe et presque arrogant. Puis le jeune homme, craignant de s'abandonner au souvenir des anciens jours, se leva, entraîna Trenmor vers la table, et, avec un singulier mélange de honte intérieure et de vanité audacieuse, il le défia de boire autant que lui.

« Eh quoi ! dit la Zinzolina d'un ton de reproche, vous allez encore hâter le terme de votre vie ? Tout à l'heure vous étiez mourant, et vous allez dévorer ce qui vous reste de jeunesse et de force avec ces boissons embrasées. Ô Sténio ! partez, partez avec Trenmor ! Ne rendez pas votre guérison impossible... »

— Partir avec Trenmor ! dit Sténio ; et où irais-je avec lui ? Pourrions-nous habiter les mêmes lieux ? Ne suis-je pas banni de la montagne d'Horeb, où Dieu se révèle ? N'ai-je pas quarante ans à passer dans le désert pour que mes neveux voient un jour la terre de Chanaan ? »

Sténio serra son verre d'une main convulsive. Un voile noir sembla s'abaisser sur sa figure. Puis, elle s'anima soudain de cette rougeur fébrile qui se répand en nuances inégales sur les visages altérés par la débauche, et qui diffère essentiellement de la coloration fine et bien mêlée de la jeunesse.

« Non, non, dit-il, je ne partirai pas sans que Trenmor ait refait connaissance avec son ami. Si le jeune homme confiant et crédule n'existe plus, il faut qu'il voie au moins le buveur intrépide, le voluptueux élégant qui est sorti des cendres de Sténio. Zinzolina, faites remplir toutes les coupes. Je bois aux mânes de Don Juan, mon patron ; je bois à la jeunesse de Trenmor ! »

(A suivre)

CAN Morocco 2025

Une réussite organisationnelle révélatrice d'un Etat en action

L'organisation de la Coupe d'Afrique des Nations au Maroc ne saurait être réduite à un simple événement sportif. Elle constitue un fait social total, au sens que lui donne Marcel Mauss, mobilisant simultanément les sphères politique, économique, institutionnelle, culturelle, symbolique et identitaire de la société marocaine.

La réussite éclatante de cette CAN révèle bien davantage qu'une performance organisationnelle : elle met en lumière une cohésion structurelle rare entre l'Etat, les institutions et la population, articulée autour d'un projet national lisible, assumé et historiquement enraciné.

Vision Royale et continuité historique. Du projet conçu par Feu Hassan II à la concrétisation sous la conduite éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI

Feu Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu ait son âme, exprimait avec lucidité une intuition fondatrice :

J'ai besoin de jeunes cadres compétents et fidèles pour construire le Maroc de demain.

Cette déclaration prend aujourd'hui une résonance particulière. Elle s'incarne dans l'émergence d'une génération de cadres nationaux formés, compétents et profondément attachés aux institutions de l'Etat, à l'image de M. Fouzi Lekjaa, dont le parcours illustre la jonction entre technicité, loyauté institutionnelle et vision stratégique.

Sous les Hautes Orientations de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu Le glorifie, le Maroc a inscrit le sport et le football en particulier dans une politique publique de long terme, articulant investissement infrastructurel, formation humaine et diplomatie sportive.

Les académies Royales et les centres de formation ont ainsi produit non seulement des sportifs d'élite, mais aussi des figures symboliques, ambassadeurs internationaux des valeurs marocaines : discipline, humilité, respect et excellence.

L'hospitalité marocaine : d'une valeur anthropologique à un capital symbolique

L'hospitalité marocaine, héritée de traditions pluriséculaires, s'est imposée comme l'un des marqueurs les plus visibles de cette CAN. Elle ne relève ni du folklore ni de la mise en scène, mais d'un système normatif profondément inté-



riorisé, structurant les rapports sociaux. D'un point de vue anthropologique, l'accueil de l'Autre.

L'invité, l'étranger, le visiteur constitue un pilier des sociétés marocaines, qu'elles soient rurales ou urbaines. Cette disposition culturelle s'est traduite concrètement par :

- une hôtellerie de haut niveau,
- des dispositifs de transport fluides et performants,
- une logistique maîtrisée,
- et un climat humain marqué par la chaleur et la bienveillance.

Cette hospitalité a consolidé l'image du Maroc comme carrefour civilisationnel africain, au croisement des héritages amazigh, arabe, islamique et méditerranéen.

Infrastructures et développement socioéconomique : le sport comme vecteur de modernité

La réussite de la CAN s'inscrit dans un contexte de transformation structurelle du Maroc. Les infrastructures mobilisées témoignent d'un saut qualitatif majeur :

- réseau autoroutier structurant,
- transport aérien performant,
- TGV Al Boraq, symbole d'un Maroc connecté et projeté vers l'avenir,

• stades répondant aux standards internationaux les plus exigeants.

Ce développement ne relève pas de l'improvisation. Il s'inscrit dans une vision stratégique globale, où le sport devient à la fois un levier de modernisation, un outil de rayonnement diplomatique et un instrument de développement humain.

Sécurité, stabilité et légitimité politique : le modèle marocain

L'un des aspects les plus unanimement salués durant cette CAN fut le niveau exceptionnel de sécurité, assuré avec efficacité, professionnalisme et discrétion par la Sûreté nationale, la Gendarmerie Royale, les Forces auxiliaires et les autorités territoriales.

Cette sécurité n'est pas seulement technique : elle est le produit d'un Etat stable, mais aussi d'un contrat symbolique fort entre le peuple marocain et le Trône Alaouite, cristallisé dans la devise nationale :

(Dieu - Patrie - Roi)

Dans une perspective sociologique comparative, cette cohésion explique pourquoi certains Etats, fragilisés par des tensions internes

ou un déficit de légitimité, peinent à organiser des événements de cette envergure. Les réactions critiques ou jalouses observées s'inscrivent parfois dans ce différentiel de stabilité et de gouvernance.

La finale et l'éthique : une leçon marocaine de maturité collective

Les événements survenus lors de la finale ont placé le Maroc sous l'attention directe de la FIFA, de la CAF, des médias internationaux et de millions de téléspectateurs.

Au-delà des controverses, le Royaume a opposé une posture de sagesse, de retenue et de dignité, fidèle à l'héritage moral de Feu Hassan II :

Si quelqu'un te fait du mal, fais-lui du bien, jusqu'à ce que ton bien triomphe de son mal.

La présence du Prince Héritier Moulay El Hassan et du Prince Moulay Rachid a conféré à ce moment une dimension hautement symbolique, rappelant la continuité, la légitimité et l'exigence de respect.

De nombreux observateurs internationaux ont salué cette attitude, interprétée comme un message de civilisation et de maturité politique.

Le sport comme culture, norme sociale et responsabilité collective

Le sport dépasse le cadre du spectacle. Il est une institution culturelle, porteuse de normes et de valeurs : respect, éthique, responsabilité et exemplarité. A travers cette CAN, le Maroc a démontré sa capacité non seulement à organiser et sécuriser, mais aussi à éduquer par le sport, en faisant de celui-ci un espace de transmission culturelle et civique.

Une réussite nationale

Cette Coupe d'Afrique des Nations restera comme une réussite historique, fruit d'une vision Royale éclairée, d'institutions solides et d'un peuple profondément uni.

Merci à toutes les forces qui y ont contribué sous la conduite éclairée de Sa Majesté le Roi.

Que vive le Maroc



Par Docteur Qamari Zouhair
Chercheur en sociologie

PUBLICATION.

Aux termes d'un acte SSP en date du 12 / 01 / 2026, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée dont:

Dénomination: « IMKA-LUM » SARL

Objet social : Achat et vente de Profils aluminium

Siège social : 10, RUE LIBERTÉ ETAGE 3 APPT N°5, CASABLANCA

Durée : 99 ans.

Capital social : 100.000,00 DHS, divisé en 1000 parts de 100 dirhams chacune, attribuées à :

• Mr EL IDRISSI SAID,.... Cinq Cent parts (500 parts)

• Mr EL IDRISSI ABDEL-FETTAH,.... Cinq Cent parts (500 parts)

Exercice social : commence le 01/01 et finit le 31/12

Gérance : Mr EL IDRISSI SAID est nommé gérant de la société pour une durée illimitée,

Mr EL IDRISSI ABDEL-FETTAH est nommé Cogérant de la société pour une durée illimitée,

RC/CASABLANCA N° 712147 LE 22/01/2026.

N° 358/PA

ROYAUME DU MAROC

OFFICE NATIONAL DES

CHEMINS DE FER

POLE PROJETS LGV –

DIRECTION SUPPORT

AVIS D'APPEL

D'OFFRES OUVERT

N°26S001/PLGV

Le 19 Février 2026 à 10 heures (Heure locale), il sera procédé dans les bu-

reaux de l'Institut de Formation & Développement des Compétences de l'ONCF sis rue Mohamed TRIKI AGDAL RABAT, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix concernant la réalisation des :

ASSISTANCE A LA MAINTRISE D'OUVRAGE POUR LE BIM ET BIM MANAGEMENT ET ETUDES DE SYNTHESE POUR LES PROJETS DE CONSTRUCTION DES GARES ET TECHNICENTRES

LOT 1 : Gare de Grand Stade de Hassan II et Technicentre de Fès

LOT 2 : Gare de Casa Sud

LOT 3 : Gares de Marrakech Guéliz et LGV Ville Verte de Benguerir et Technicentre de Marrakech

LOT 4 : Gare Aéroport de Casablanca et Technicentre de Nouaceur

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics à l'adresse www.marchespublics.gov.ma et du site Web de l'ONCF à l'adresse www.oncf.ma, suivant les conditions précisées dans l'article « INTRODUCTION DE MODIFICATIONS » du règlement de consultation.

• L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée pour chaque lot à :

□ Lot 1 : 2 200 000,00 DH/HT.

□ Lot 2 : 1 500 000,00 DH/HT.

□ Lot 3 : 2 400 000,00 DH/HT.

□ Lot 4 : 1 900 000,00 DH/HT.

• Le montant du cautionnement provisoire est fixé à pour chaque lot à :

□ Lot 1 : 33 000,00 DH/HT.

□ Lot 2 : 22 500,00 DH/HT.

□ Lot 3 : 36 000,00 DH/HT.

□ Lot 4 : 28 500,00 DH/HT.

Le dépôt et le retrait des plis et des offres des concurrents s'effectuent pour le présent appel d'offres, obligatoirement, par voie électronique, via le portail des marchés publics, dans les conditions fixées par l'arrêté n°1692-23 du 4 hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures des documents et des pièces relatives aux marchés.

Les plis déposés, transmis ou reçus sous format papier ou postérieurement au jour et à l'heure fixés ci-dessus ne sont pas admis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 3 du règlement de consultation.

N° 359/PA

ROYAUME DU MAROC

OFFICE NATIONAL DES

CHEMINS DE FER

POLE PROJETS LGV –

DIRECTION SUPPORT

AVIS D'APPEL

D'OFFRES OUVERT

N°26S003/PLGV

Le 19 Février 2026 à 10 heures (Heure locale), il sera procédé dans les bureaux de l'Institut de For-

mation & Développement des Compétences de l'ONCF sis rue Mohamed TRIKI AGDAL RABAT, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix concernant la réalisation des :

ASSISTANCE A LA MAINTRISE D'OUVRAGE POUR L'OBTENTION DE LA CERTIFICATION ENVIRONNEMENTALE « HQE-C O N S T R U C T I O N INTERNATIONALE »

POUR LES PROJETS DE GARES :

LOT 1 : Grand Stade de Hassan II, Casa Sud et Zenata Ville Nouvelle

LOT 2 : LGV Ville Verte de Benguerir et Aéroport de Casablanca

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics à l'adresse www.marchespublics.gov.ma et du site Web de l'ONCF à l'adresse www.oncf.ma, suivant les conditions précisées dans l'article « INTRODUCTION DE MODIFICATIONS » du règlement de consultation.

• L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est :

- Pour le Lot 1 : 2 100 000,00 DH/HT.

- Pour le Lot 2 : 1 100 000,00 DH/HT.

• Le montant du cautionnement provisoire est fixé à :

- Pour le Lot 1 : 31 500,00 DH.

- Pour le Lot 2 : 16 500,00 DH.

Le dépôt et le retrait des plis et des offres des concurrents s'effectuent pour le présent appel d'offres, obligatoirement, par voie électronique, via le portail des marchés publics, dans les conditions fixées par l'arrêté n°1692-23 du 4 hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures des documents et des pièces relatives aux marchés.

Les plis déposés, transmis ou reçus sous format papier ou postérieurement au jour et à l'heure fixés ci-dessus ne sont pas admis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 3 du règlement de consultation.

N° 360/PA

Royaume du Maroc

Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement

Territoriale et des Eaux et Forêts

Direction Provinciale de l'Agriculture d'Azilal

AVIS D'APPEL

D'OFFRES OUVERT

INTERNATIONAL

N°01/2026

Le Jeudi 12 Mars 2026 à 10 heures, il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Provinciale de l'Agriculture d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix n° 01/2026 du 12/03/2026 pour objet : Fourniture de

45 tonnes de bulbes de semences de safran dans le cadre du Projet de diversification des systèmes de production et la promotion de l'auto-emploi au niveau de la Commune Territoriale d'Ait Majden, Province de Azilal.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Un million cent quatre-vingt-douze mille cinq cents dirhams (1 192 500,00 dhs)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Vingt-trois mille cinq cent dirhams (23 000,00 dhs)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2.22.431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

N° 361/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE CHICHAOUA
CERCLE DE MEJJAT
CAIDAT MZOUA – ZAOUIA-NAHLIA
COMMUNE ZAOUIA-NAHLIA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 01/2026

Le 03/03/2026 à 11heures, il sera procédé dans le bureau du président de la commune Zaouia-Nahlia à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

Objet: EXTENSION DE RESEAU ELECTRIQUE DE BASSE TENSION AU DOUAR ALBORJ A LA COMMUNE ZAOUIA NAHLIA

Le dossier d'appel d'offre doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 25 000,00 dhs (vigt cinq mille dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de **1 295 122,32 (un million deux cent quatre-vingt-quinze mille cent vingt-deux dirhams et trente-deux centimes TTC).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conforme aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2.22.431 du 8 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

- les dossiers des concurrents doivent **OBLIGATOIREMENT** être déposés sur le portail marocain des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

• Le secteur d'activité concerné, la classe minimale et la qualification exigée sont :

Secteur	Qualifications exigées	Classe minimal
J : Electricité	J5: Réalisation de réseaux de branchement électrique basse tension.	4

N° 356/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE CASABLANCA

AVIS RECTIFICATIF CONCERNANT L'AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 01/2026

La Directrice Provinciale de l'Équipement du Transport et de la logistique de Casablanca porte à la connaissance du public qu'une erreur est glissée dans l'avis d'appel d'offres n°01/2026 relatif à :

Etude de Triplement de la RP 3038 du PK 0+000 au PK 7+300 y compris l'étude de :

- Carrefour dénivelé au niveau de l'intersection entre RN9 et RP3038
- Carrefour dénivelé pour l'accès à l'aéroport actuel « Mohammed V » à partir de la RP3038
- Carrefour dénivelé au niveau de l'intersection RP3038 et la voie de Taddart (Province de Nouaceur)

publié au journal Libération du 14-15/01/2026

Soit :

Remplacer les phrases suivantes :

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

674 400, 00 TTC (Six cent soixante-quatorze mille quatre cents dirhams toutes taxes comprises)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Douze mille Dirhams (12 000 DHS).

Par les phrases suivantes :

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

815 880, 00 TTC (Huit cent quinze mille huit cent quatre-vingt dirhams toutes taxes comprises)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Quinze mille Dirhams (15 000 DHS).

Toutes les autres informations concernant ledit avis d'appel d'offres demeurent inchangées.

N° 357/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DU PRÉSCOLAIRE ET
DES SPORTS
ACADEMIE REGIONALE
D'ÉDUCATION ET DE
FORMATION
DE LA REGION
CASABLANCA-SETTAT
Direction provinciale d'El
Jadida

AVIS DE LA
CONSULTATION
ARCHITECTURALE
OUVERTE N°
02/CA/INV/2026

Le 24/02/2026 à 10h00, il sera procédé dans les bureaux de la direction provinciale du MENPS, AREF Casablanca-Settat d'El Jadida, à l'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architecturale ouverte pour : LES ETUDES ARCHITECTURALES ET LE SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU LYCEE COLLEGIAT CHARIF IDRISSE A LA COMMUNE TERRITORIALE LBIR JDID. PROVINCE D'EL JADIDA.

Le dossier de la consultation architecturale ouverte doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma.

Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de : 8 300 000,00 DH H.T (HUIT Million Trois Cent Mille Dirhams Hors Taxes).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 103, 104 et 105 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent :
• Soit déposer leurs plis contre récépissé à la Direction Provinciale du MENPS, AREF Casablanca-Settat d'El Jadida sis à 01 rue Victor Hugo.

• Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au Bureau du maître d'ouvrage.

• Soit les remettre au président du jury de la consultation architecturale ouverte groupée au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de la consultation architecturale ouverte simplifiée. Une visite des lieux sera organisée par le maître d'ouvrage à l'intention des concurrents le 12/02/2026 à 12h

N° 364/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DU PRÉSCOLAIRE ET
DES SPORTS
ACADEMIE REGIONALE
D'ÉDUCATION ET DE
FORMATION
DE LA REGION CASABLANCA-SETTAT
DIRECTION PROVINCIALE D'EL JADIDA

Avis d'appel d'offres ouvert sur offres de prix N° : 11J/INV/2026 du 24/02/2026 à 11h

Le 24/02/2026 à 11h, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale du MENPS d'El Jadida, sis à 01 rue Victor Hugo à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix N° : 11J/INV/2026 du 24/02/2026 pour LES ETUDES TECHNIQUES ET LE SUIVI TOUTS CORPS D'ETAT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU LYCEE COLLEGIAT CHARIF IDRISSE A LA COMMUNE TERRITORIALE LBIR JDID. PROVINCE D'EL JADIDA.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 150 000,00 Dhs TTC (Cent Cinquante Mille Dirhams Toutes Taxes Comprises).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 3 000,00 Dhs (Trois Mille Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics

accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 09 du règlement de consultation.

N° 365/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DU PRÉSCOLAIRE ET
DES SPORTS
ACADEMIE REGIONALE
D'ÉDUCATION ET DE
FORMATION
DE LA REGION CASABLANCA-SETTAT
DIRECTION PROVINCIALE D'EL JADIDA

Avis d'appel d'offres ouvert sur offres de prix N° : 13J/INV/2026 du 24/02/2026 à 12h

Le 24/02/2026 à 12h, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale du MENPS d'El Jadida, sis à 01 rue Victor Hugo à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix N° : 13J/INV/2026 pour LE CONTROLE TECHNIQUE ET LE SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU LYCEE COLLEGIAT CHARIF IDRISSE A LA COMMUNE TERRITORIALE LBIR JDID. PROVINCE D'EL JADIDA.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 100 000,00 Dhs (Cent Mille Dirhams).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 2 000,00 Dhs (Deux Mille Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues

par l'article n° 09 du règlement de consultation.

N° 366/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DU PRÉSCOLAIRE ET
DES SPORTS
ACADEMIE REGIONALE
D'ÉDUCATION ET DE
FORMATION
DE LA REGION CASABLANCA-SETTAT
DIRECTION PROVINCIALE D'EL JADIDA

Avis d'appel d'offres ouvert sur offres de prix N° : 14J/INV/2026 du 24/02/2026 à 13h

Le 24/02/2026 à 13h, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale du MENPS d'El Jadida, sis à 01 rue Victor Hugo à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix N° : 14J/INV/2026 pour

ÉTUDE GEOTECHNIQUE DES SOLS DE FONDATION, RECEPTION DES FONDS DE FOUILLES, CONTROLE DE QUALITE DES MATERIAUX ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU LYCEE COLLEGIAT CHARIF IDRISSE A LA COMMUNE TERRITORIALE LBIR JDID. PROVINCE D'EL JADIDA.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse:

www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 100 000,00 Dhs (Cent Mille Dirhams). Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 2 000,00 Dhs (Deux Mille Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 09 du règlement de consultation.

N° 367/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE TAZA
COMMUNE GZENAYA
AL JANOUUBIA
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
SUR OFFRE DE PRIX N° :
01/2026/GJ

Le vendredi 27 février 2026 à 10h, il sera procédé, dans le bureau du président de la commune Gzenaya Al Janoubia, à l'ouverture des

plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix pour : Acquisition d'une ambulance équipée au profit de la commune Gzenaya Al Janoubia, Province Taza. Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics pour adresse électronique suivante : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à un montant de Huit mille Dirhams (8 000,00dh).

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Cinq cent mille Dirhams (500000,00dh) T.T.C taxes comprises.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions de l'article 30 jusqu'à 34 et l'article 148 du décret n° 2-22-431 du 08 mars 2023 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 1692/23 du 23-06-2023.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 06 du règlement de consultation.

N° 368/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE LA PROTECTION SOCIALE
Direction Régionale de la santé et de la protection sociale Rabat -Salé-Kénitra
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL
A MAJORATION N° 15/2025
(Marché reconductible)

Le 16/03/2026 à 10h00min, il sera procédé, dans la salle des réunions de la Direction Régionale du Ministère de la Santé et de la protection sociale de Rabat, sis à Rue Zinia secteur 20 Hay Ryad Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international à majoration N° 15/2025 relatif à : Prestations de secrétariat médical pour les différents établissements de santé relevant de la Direction régionale de la Santé et de la Protection sociale de la région Rabat-Salé-Kénitra, réparties en trois (3) lots séparés :

Lot n° 1 : Prestations de secrétariat médical pour les différents établissements de la préfecture de Rabat, de la préfecture de Salé et de la préfecture de Skhirat-Témara.

Lot n° 2 : Prestations de secrétariat médical pour les différents établissements de la Province de Kénitra et de la Province de Sidi Kacem.

Lot n° 3 : Prestations de secrétariat médical pour les différents établissements de la Province de Khémisset et de la Province de Sidi Slimane.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations est fixée comme suit :

LOT N°	Montant en lettre en Dirhams TTC	Montant en chiffre en Dirhams TTC
1) Neuf Millions Deux Cent Soixante-Trois Mille Cinq Cent Quarante Dirhams Et Un Centime		9 263 540,01
2) Dix millions dix-sept mille deux cent trente-sept dirhams et trente et un centimes.		10 017 237,31
3) Six millions cinq cent dix-huit mille cinq cent cinquante-neuf dirhams et seize centimes.		6 518 559,16

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :

LOT N°	Montant de la caution en lettre en Dirhams	Montant de la caution en chiffre en Dirhams
1. Cent Quatre-Vingt Mille et zéro centimes		180 000,00
2. Deux Cent Mille et zéro centimes		200 000,00
3. Cent Trente Mille et zéro centimes		130 000,00

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 31, 32 et 34 et 135 du Décret n° 2-22-431 du (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 9 du Règlement de Consultation.

N° 363/PA



OFFICE NATIONAL DES CHEMINS DE FER
POLE PROJETS LGV
DIRECTION SUPPORT

AVIS RECTIFICATIF
APPEL D'OFFRES OUVERT N° 25T068/PLGV

Travaux d'extension des postes électriques ONEE (poste CTM, Sidi Maarouf, Ouled Haddou, SNEP) pour le raccordement électrique des nouvelles sous-stations ONCF (Casa Sud, Sidi Maarouf, Zenata Et Ain Sebaa).

Le Directeur Support porte à la connaissance des concurrents qu'une visite des lieux sera prévue suivant les modalités ci-après :

Date et heure	Lieu de rencontre	Personne à contacter
30/01/2026 à 10h00	Siège de l'ONCF (adresse : JF2W+3PG, Casablanca 20250, en face de l'usine Coca-Cola)	Mme. Hajjar BENTALHA : 06 61 67 44 98 M. Mustapha KHALIL : 06 61 95 72 10 Mme. Hayat HAMMAT : 06 62 11 85 46

N° 362/PA

Cession de Parts Sociales
SUNRISE TECHNOLOGIES
SARL AU capital de
500.000,00 DH Siège social :
40, Boulevard Bahmad,
ureau N° 2, Belvédère-
Casablanca
R.C de Casablanca n°245623
I- Suivant l'assemblée générale mixte en date du 11 décembre 2025, l'associé unique de la société SUNRISE TECHNOLOGIES, au capital de 500.000,00 DH, a décidé ce qui suit:

• Cession de parts : Mr Youssef MORJANI cède 5.000 parts sociales à : EVERNEX INTERNATIONAL SAS.
• Approbation de la cession des parts par l'associé unique entre Mr Youssef MORJANI et EVERNEX INTERNATIONAL SAS.

• Nouvelle répartition des parts :
o EVERNEX INTERNATIONAL SAS : 5.000 parts.
o Soit un total de : 5.000 parts.

• Nomination d'un co-gérant : Nomination de Monsieur MOHAMED BELLA en qualité de Co-Gérant pour une durée indéterminée.

• Adoption des nouveaux statuts.

II- Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca le 06.01.2026 sous le N° 584.

N° 370/PA

« STRATEGIA ADVISORY »
SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE A ASSOCIÉ
UNIQUE

CAPITAL SOCIAL :
100.000,00 DHS
SIEGE SOCIAL : BD SEBTA
HAY MERIEM
N°36 ETAGE 1
APPT 3 - MOHAMMEDIA
Constitution d'une
SARL AU

Aux termes d'un acte s.s.p en date à Mohammedia le 08/01/2026, il a été établi les statuts d'une société dont les caractéristiques sont les suivantes :
DÉNOMINATION : « STRATEGIA ADVISORY » SARL AU
OBJET SOCIAL : La société a pour objet :

- Tous les services liés à la production, à la logistique, à l'ingénierie, au contrôle de la qualité et à la métrologie.
SIEGE SOCIAL : BD SEBTA HAY MERIEM N°36 ETAGE 1 APPT 3 - MOHAMMEDIA
CAPITAL SOCIAL : Le capital est fixé à 100.000,00 DHS divisé en 1000 parts Sociales de 100,00 DHS chacune et attribuées à l'associé Unique.
DURÉE SOCIALE : 99 années.
GERANCE : La société sera gérée par Mme. Nora ADNANE de nationalité marocaine, née le 13/01/2000 à CASABLANCA, titulaire de la CNI N° BF4629897 et demeurant à LOT NAÏF 02 N° 14 DEROUA - BERRECHID, pour une durée illimitée.
Le dépôt légal a été déposé au tribunal de 1ère instance de Mohammedia le 22/01/2026 sous N° : 131, RC N° : 39139.

N° 371/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
REGION DE L'ORIENTAL
PROVINCE DE NADOR
CERCLE DE GUELAIA
CAIDAT IAAZZANENE
COMMUNE
D'IAAZZANENE

Avis d'Appel
d'Offres Ouvert National
Simplifié N°:

01/2026/C.IAAZ/Nador
Le 09/02/2026 à 11h00, il sera procédé, dans les bureaux du Président de la Commune d'Iaazzanene, à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres Ouvert National Simplifié sur Offres de Prix N°: 01/2026/C.IAAZ/Nador: « ACQUISITION D'UN CAMION à BENNET ASSEUSE POUR COLLECTE D'ORDURES AU PROFIT DE: COMMUNE D'IAAZZANENE PROVINCE DE NADOR-REGION DE L'ORIENTAL ».

Le dossier de l'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés public accessible à l'adresse: www.marchés-publics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le Maître d'Ouvrage est fixée à la somme de: Six Cent Mille (600.000,00Dhs.) TTC. Le Cautionnement Provisoire est fixé à la somme de: Dix Mille Dirhams (10.000,00Dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers concurrents doivent être conformes aux dispositions des Articles 30 à 34 du Décret N°: 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 Mars 2023) relatif aux Marchés Publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le Portail des Marchés Publics accessible à l'adresse: www.marchés-publics.gov.ma.

Les Pièces Justificatives à fournir sont celles prévues par l'Article N° 05 du Règlement de Consultation.

N° 372/PA

FIDUCIAIRE AMANA
LOCALE
IMMEUBLE SABRI BLOC
G APPT 4, 2ème ETAGE
TAOURIRT
CONSTITUTION DE
SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ
LIMITÉE
AK LIVRAISON MAROC
RC 2235

Au terme d'un acte sous seing privé, il a été décidé de constituer une société à responsabilité limitée qui a les caractéristiques suivantes :

Dénomination : AK LIVRAISON MAROC
Objet : services de distribution de colis et de e-services
Siège social : Bd Mohamed Deroufi Taourirt

Durée : 99 ans
Capital : 100.000,00 Dh divisé en 1000 parts sociales de 100 Dh Chacune
Associés : Monsieur MELIANI ABDELHADI 600 parts sociales
Madame TAOUKILITE KHAOUA 400 parts sociales

Est nommé gérant de la société, monsieur MELIANI ABDELHADI pour une durée indéterminée.
Exercice social : du 01/01 au 31/12 de chaque année.
Le dépôt légal a été effectué auprès du tribunal de première instance de Taourirt le 19/01/2026 sous le numéro 1216/2026.

N° 373/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
REGION DRAA TAHALELT
PROVINCE DE OUARZAZATE
COMMUNE DE OUARZAZATE

Maître d'ouvrage: Commune d'Ouarzazate
Année budgétaire (N): 2026

Le programme prévisionnel des marchés que la Commune d'Ouarzazate envisage de lancer pour l'année budgétaire 2026 et les deux années suivantes 2027 et 2028 est présenté ci après:

a) Prestations de travaux

Année budgétaire 2026						
N°	Objet *	Lieu d'exécution	Estimation prévisionnelle	Mode de passation	Mois de publication	Observation
1	Travaux de déplacement des conducteurs d'adduction d'eau potable le long de la partie concernée par le déboullement de la RN 9 à la Commune d'Ouarzazate	Commune d'Ouarzazate	959.760,00	AOO National	Janvier	
2	Travaux de construction de la 5ème annexe administrative à la commune d'Ouarzazate		781.500,00	AOO National	Janvier	
3	Travaux de transfert de réseau électrique 1er catégorie le long de la partie concernée par le déboullement de la RN9, Commune d'Ouarzazate		203.382,93	AOO Simplifié	Janvier	
4	Travaux d'aménagement de terrain de Football au Quartier Fédouga à la Commune d'Ouarzazate		2.200.272,00	A.O. National	Janvier	
5	Travaux d'aménagement des terrains de Football à la commune d'Ouarzazate		4.827.885,00	A.O. National	Février	
6	Entretien courant des espaces verts		29.000,00	B.C	Février	
7	Aménagement de la piscine Commune		7.000.000,00	A.O. National	Mars	
8	Entretien d'égout		49.000,00	B.C	Mai	
9	Entretien courant des voies		950.000,00	AOO National	Mars	
10	Entretien et réparation courant de bâtiments administratifs		180.000,00	AOO Simplifié	Mars	
11	Gros travaux d'aménagement du souk Al Ahad		24.000.000,00	AOO Interna	Mai	
12	Construction d'un marché de proximité à la commune d'Ouarzazate		7.000.000,00	AOO National	Mai	
13	Aménagement des terrains de foot ball		5.000.000,00	AOO National	Mai	
14	Travaux de mise à niveau d'éclairage public		27.000.000,00	AOO	Septembre	
15	Travaux de revêtement des routes et trottoirs des quartiers sous équipements		1.000.000,00	AOO National	Septembre	
16	Entretien et revêtement des voies		24.000.000,00	AOO	Septembre	
17	Croton et aménagement des espaces verts		26.000.000,00	AOO	Septembre	
18	Aménagement et équipement d'un espace d'exposition		6.000.000,00	AOO National	Septembre	

Présentation agrégée des principaux projets que le maître d'ouvrage envisage de réaliser dans le cadre de la programmation pour les deux années suivantes.

Année budgétaire 2027		
N°	Objet *	Lieu d'exécution
1	Travaux de mise à niveau d'éclairage public	Commune d'Ouarzazate
2	Travaux de construction d'une nouvelle gare routière	
3	Travaux de revêtement des routes et trottoirs des quartiers sous équipement	
4	Entretien des places publiques	
5	Entretien d'égout	
6	Entretien courant des voies	
8	Travaux d'aménagement des terrains de sport	

Année budgétaire 2028		
N°	Objet *	Lieu d'exécution
1	Travaux de mise à niveau d'éclairage public	Commune d'Ouarzazate
2	Travaux de revêtement des routes et trottoirs des quartiers sous équipement	
3	Entretien courant des espaces verts	
4	Entretien des places publiques	
5	Entretien d'égout	
6	Entretien courant des voies	
7	Entretien et réparation courant de bâtiments administratifs	

b) Prestations de fournitures

Année budgétaire 2026					
N°	Objet *	Estimation prévisionnelle	Mode de passation	Mois de publication	Observation *
1	Acquisition de véhicules et engins	1 900 000,00	AOO national	Avril	
2	Achat de divers matériaux de construction	840 000,00	AOO Simplifié	Mars	
4	L'achat de fourniture électrique pour l'entretien et réparation: courants de réseaux et installation d'électricité	900 000,00	AOO National	Février	
5	Achat de fourniture pour matériel technique et informatique	173 784,00	AOO Simplifié	Janvier	
6	Achat de fourniture de bureau, produits d'impression, papeterie et imprimés	226 246,00	AOO Simplifié	Janvier	
7	Achat d'habillement des agents ayant droit	63 144,00	AOO Simplifié	Janvier	
9	Achat de petit matériel tangible de décoration et de pavé	90 000,00	B.C	Mars	
10	Achat de petit matériel de signalisation	600 000,00	AOO Simplifié	Mars	
11	Achat des produits d'entretien ménage	21 000,00	B.C	Février	
12	Achat des produits désinfectants	17 000,00	B.C	Février	
13	Achat de plantes et arbres	90 000,00	B.C	Février	
14	Achat de fourniture scolaires	190 000,00	AOO Simplifié	Juin	
15	Achat de produit de vaccination	100 000,00	B.C	Février	
16	Achat de petit matériel de vaccination	4 900,00	B.C	Février	
17	Achat de livre pour la remise en prix	190 000,00	B.C	Avril	

Présentation agrégée des principaux projets que le maître d'ouvrage envisage de réaliser dans le cadre de la programmation pour les deux années suivantes.

Année budgétaire 2027		
N°	Objet *	Lieu d'exécution
1	Achat de divers matériaux de construction	Commune d'Ouarzazate
2	L'achat de fourniture électrique pour l'entretien et réparation: courants de réseaux et installation d'électrifié	
3	Achat de fourniture pour matériel technique et informatique	
4	L'achat de fourniture de bureau, produits d'impression, papeterie et imprimés	
5	Achat de petit matériel	
6	Achat d'habillement des agents ayant droit	
7	Achat de petit matériel tangible de décoration et de paviment	
8	Achat de petit matériel de signalisation	
9	Acquisition de matériel technique	
10	Achat des produits d'entretien ménager	
11	Achat des produits désinfectants	
12	Achat de plantes et arbrs	
13	Achat de fourniture scolaires	

Année budgétaire 2028		
N°	Objet *	Lieu d'exécution
1	Achat de divers matériaux de construction	Commune d'Ouarzazate
2	L'achat de fourniture électrique pour l'entretien et réparation: courants de réseaux et installation d'électrifié	
3	Achat de fourniture pour matériel technique et informatique	
4	L'achat de fourniture de bureau, produits d'impression, papeterie et imprimés	
5	Achat de petit matériel	
6	Achat d'habillement des agents ayant droit	
7	Achat de petit matériel tangible de décoration et de paviment	
8	Achat de petit matériel de signalisation	
9	Acquisition de matériel technique	
10	Achat des produits d'entretien ménager	
11	Achat des produits désinfectants	
12	Achat de plantes et arbrs	
13	Achat de fourniture scolaires	

c) Prestations de services

Année budgétaire 2026					
N°	Objet *	Estimation prévisionnelle	Mode de passation	Mois de publication	Observation *
1	Réalisation des études techniques et suivis des travaux de construction du Souk Al Ahad	399 600,00	AOO	Janvier	
2	Réalisation des études techniques et suivis des travaux de construction d'un marché de proximité	90 000,00	AOO	Mars	
3	Réalisation des études techniques et suivis des travaux de revêtement et clagage des trottoirs	130 000,00	AOO	Avril	
4	Réalisation des études techniques et suivis des travaux d'aménagement et création des espaces verts	200 000,00	AOO	Mai	
5	Réalisation des études techniques et suivis des travaux d'aménagement d'un espace d'exposition: voirie	120 000,00	AOO	septembre	
6	Location d'engins	200 000,00	AOO	Juin	
7	Réalisation des Prestations d'habillage, de réception et de restauration	445 000,00	AOO Simplifié	Avril	

Présentation agrégée des principaux projets que le maître d'ouvrage envisage de réaliser dans le cadre de la programmation pour les deux années suivantes.

deux années suivantes		
Année budgétaire 2027		
N°	Objet	Lieu d'exécution
1	Etude architecturale de construction d'une nouvelle gare routière à la commune d'Ouarzazate	Commune d'Ouarzazate
2	Réalisation des Prestations d'habillage, de réception et de restauration	
Année budgétaire 2028		
N°	Objet	Lieu d'exécution
1	Réalisation des Prestations d'habillage, de réception et de restauration	Commune d'Ouarzazate
2		

N° 369/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE LA JEUNESSE,
DE LA CULTURE ET DE
LA COMMUNICATION
DÉPARTEMENT DE LA
JEUNESSE
DIRECTION
RÉGIONALE DE MAR-
RAKECH-SAFI
- AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT IN-
TERNATIONAL - N°
01/2026/MJCC/
SJ/DRMS.

Le 19/02/2026 à 10 heures, Il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Régionale du Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, département de la Jeunesse Région Marrakech-Safi Avenue My El Hassan Marrakech à l'ouverture des plis relatifs aux TRAVAUX D'EXTENSION DE LA COLONIE DE VACANCES SIDI KAOUKI A ESSAOUIRA RELEVANT DE LA DIRECTION REGIONALE MARRAKECH SAFI

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.Marchéspublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 800.000,00 (Huit Cent Mille dhs)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 40 299 651,48 (Quarante Millions Deux Cent Quatre-vingt-dix-neuf Mille Six Cent Cinquante et Un dhs, 48, cts.) TTC

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique au portail des marchés publics accessible à l'adresse : (www.marchéspublics.gov.ma).

Il est prévu une visite des lieux le 13/02/2026 à 10h00 au COLONIE DE VACANCES SIDI KAOUKI A ESSAOUIRA, sis à commune rurale Sidi Kaouki A Essaoira

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de la consultation.

N° 374/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE LA JEUNESSE,
DE LA CULTURE ET DE
LA COMMUNICATION
DÉPARTEMENT DE LA
JEUNESSE
DIRECTION REGION-
NALE DE MARRAKECH-
SAFI
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SIMPLIFIÉ -
N° 02/2026/MJCC/
SJ/DRMS.

Le 10 Février 2026 à 10 heures, Il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Régionale du Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, Département de la Jeunesse Région Marrakech-Safi sis : Av My Hassan Gueliz Marrakech à l'ouverture des plis relatifs aux : ACHAT DE MATE-

RIEL POUR L'EQUIPE-
MENT DU CENTRE
D'ACCUEIL DE BENGUE-
RIR RHAMNA DEPEN-
DANT DE LA DIRECTION
REGIONALE DU DEPARTE-
MENT DE LA JEUNESSE
MARRAKECH-
SAFI.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.Marchéspublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 14 600,00 dh TTC (Quatorze Mille Six Cent dhs TTC)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 734 064,00 dhs (Sept Cent Trente-quatre Mille Soixante-quatre dhs) TTC

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des paragraphes 2, 3 et 4 alinéas I de l'article 19 du décret n° 2.22.431 du 15 chaabane 1444(08 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics www.marchéspublics.gov.ma.

Les soumissionnaires doivent déposer les prospectus et documents techniques qui doivent être des originaux :

□ Soit au bureau des marchés au siège de la Direction Régionale du Département de la Jeunesse Marrakech-Safi Avenue My El Hassan Marrakech jusqu'au jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis à 16h30 ;

□ Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de la consultation.

N° 375/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE LA JEUNESSE,
DE LA CULTURE ET DE
LA COMMUNICATION
DÉPARTEMENT DE LA
JEUNESSE
DIRECTION REGION-
NALE DE MARRAKECH-
SAFI

AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SIMPLIFIÉ -
N° 03/2026/MJCC/
SJ/DRMS.

Le 10 Février 2026 à 10 heures, Il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Régionale du Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, Département de la Jeunesse Région Marrakech-Safi sis : Av My Hassan Gueliz Marrakech à l'ouverture des plis relatifs aux : ACHAT DE DIVERS MATERIEL POUR EQUIPEMENT DE LA COLONIE DE VACANCES TOUFLIHT, PROVINCE ALHAOUZ DEPENDANT DE LA DIRECTION REGIONALE DU DEPARTEMENT DE LA JEUNESSE

MARRAKECH-SAFI.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.Marchéspublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 20.000,00 dh (Vingt Mille dhs)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 1.018.956,00 dhs (Un Million Dix-huit Mille Neuf Cent Cinquante-six dhs) TTC

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des paragraphes 2, 3 et 4 alinéas I de l'article 19 du décret n° 2.22.431 du 15 chaabane 1444(08 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics www.marchéspublics.gov.ma.

Les soumissionnaires doivent déposer les prospectus et documents techniques qui doivent être des originaux :

□ Soit au bureau des marchés au siège de la Direction Régionale du Département de la Jeunesse Marrakech-Safi Avenue My El Hassan Marrakech jusqu'au jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis à 16h30 ;

□ Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de la consultation.

N° 376/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'AGRI-
CULTURE ET DE LA
PÊCHE MARITIME
DU DÉVELOPPEMENT
RURAL ET DES EAUX ET
FORÊTS

OFFICE REGIONAL DE
MISE EN VALEUR AGRICOLE
DES DOUKKALA
AVIS D'APPEL A
CONCURRENCE N° :
02/2026/ ATTAOUA-
FOUK /ORMVAD
Séance publique
d'ouverture des plis

Le 11 Mars 2026 à 09h00, il sera procédé dans les bureaux de l'Office Régional de mise en valeur Agricole des Doukkala, à l'ouverture des plis de l'appel à concurrence (AC) relatif à la réalisation de l'étude et de l'équipement interne collectif en irrigation localisée des propriétés appartenant à l'association des usagers des eaux agricoles ATTAOUAFOUK de la zone 324 du secteur Z0 d'une superficie de 3767,66 ha, province de Sidi Ben-nour.

Le dossier d'appel à concurrence peut être retiré à l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole des Doukkala, auprès du Département Gestion des Réseaux d'Irrigation, service d'exploitation.

Le contenu ainsi que la pré-

sentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux exigences du Cahier des charges du présent appel à concurrence.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs dossiers au Bureau d'ordre de l'Office de Mise en Valeur Agricole des Doukkala ;
- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse de l'ORMVAD ;
- Soit les remettre au Président de la commission d'AC au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Une journée d'information sera organisée le 11 février 2026 à 10h00 au siège de l'ORMVAD.

Une visite des lieux des parcelles du bloc type sera organisée le 12 février 2026 à 10h00, départ à partir de l'AGR de ZEMAMARA.

Les pièces justificatives à fournir au niveau des dossiers, administratif, technique et financier sont celles précisées dans le dossier de l'AC.

N° 377/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'AGRI-

CULTURE ET DE LA
PÊCHE MARITIME
DU DÉVELOPPEMENT
RURAL ET DES EAUX ET
FORÊTS

OFFICE REGIONAL DE
MISE EN VALEUR AGRICOLE
DES DOUKKALA
AVIS D'APPEL A
CONCURRENCE N° :
03/2026/AL

ISLAH/ORMVAD
Séance publique d'ouverture des plis

Le 04 Mars 2026 à 09h00, il sera procédé dans les bureaux de l'Office Régional de mise en valeur Agricole des Doukkala, à l'ouverture des plis de l'appel à concurrence (AC) relatif à la réalisation de l'étude et de l'équipement interne collectif en irrigation localisée des propriétés appartenant à l'association des usagers des eaux agricoles AL ISLAH du secteur SUD d'une superficie de 3359,775 ha, province de Sidi Ben-nour.

Le dossier d'appel à concurrence peut être retiré à l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole des Doukkala, auprès du Département Gestion des Réseaux d'Irrigation, service d'exploitation.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux exigences du Cahier des charges du présent appel à concurrence.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs dossiers au Bureau d'ordre de l'Office de Mise en Valeur Agricole des Doukkala ;
- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse de l'ORMVAD ;
- Soit les remettre au Président de la commission d'AC au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Une journée d'information sera organisée le 04 février 2026 à 10h00 au siège de l'ORMVAD.

Une visite des lieux des parcelles du bloc type sera organisée le 05 février 2026 à 10h00, départ à partir de l'AGR d'EL GHARBA.

Les pièces justificatives à fournir au niveau des dossiers, administratif, technique et financier sont celles précisées dans le dossier de l'AC.

N° 378/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province d'Essaouira
Conseil de la Province d'Essaouira



AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 03/2026/BP

Le 19/02/2026 à 10H00, Il sera procédé à la salle de réunion au Conseil de la Province d'Essaouira, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix, pour :

Assistance technique et suivi des travaux de ravalement des façades rue Zerkouni à l'ancienne Medina d'Essaouira.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics, accessible à l'adresse électronique suivante : www.marchéspublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Trois mille Dirhams (3 000,00) Dirhams.

L'estimation des coûts des prestations est fixée à la somme de : Cent cinquante six mille Dirhams (156 000,00 DH TTC) toutes taxes comprises.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 135 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics www.marchéspublics.gov.ma conformément à l'arrêté du Ministre Délégué auprès de la Ministre de l'Economie et des Finances, chargé du Budget n° 1692-23 du 4 hijja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Pour les entreprises installées au Maroc :

Il est exigé la production de la copie certifiée conforme à l'original du certificat d'agrément dans les domaines :

Domaine d'activité	Agrément
Calcul des structures pour bâtiments à tous usages	D 14
Courant fort ou courant faible pour bâtiments à tous usages	D 15

Ainsi que les pièces justificatives prévues par l'article n° 7 du règlement de consultation.

Pour les entreprises non installées au Maroc :

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 7 du règlement de consultation.

N° 379/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
REGION DRAA
TAFILALET
PROVINCE
D'OUARZAZATE
COMMUNE
D'OUARZAZATE
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
NATIONAL N° :
05/SDT/2026

Le 20 Février 2026 à (10 h) Dix heures, il sera procédé, à la salle des réunions de la Commune d'Ouarzazate, sise à : Avenue Mohamed V, Ouarzazate, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national, sur offres des prix pour la Réalisation des études techniques et suivis des travaux de construction du Souk Al Ahad à la Commune d'Ouarzazate, Province d'Ouarzazate, Région Draa Tafilalet. Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma. L'estimation des coûts des prestations établie par le Maître d'ouvrage est fixée à la somme de: 399.600,00 Dhs (Trois cent quatre vingt dix neuf mille six

cent Dirhams;) T.T.C ; Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 7.000,00Dhs (Sept mille Dirhams). Il doit être établi au nom de la Commune d'Ouarzazate.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 31, 32 et 34 du décret 2-22-431 du 08 Mars 2023 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les candidats doivent fournir les copies certifiées conformes à l'original des certificats d'agrément suivant domaines d'activités : D3, D14, D15, D16, D17 et D18.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

N° 380/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE NOUACEUR

COMMUNE
OULED AZZOUZ
Avis d'appel d'offres
ouvert International
sur offres des prix
n° 01/2026

(Séance publique)

Le Mardi 24 Février 2026 à 11 heures, il sera procédé, au bureau du président de la Commune Ouled Azzouz à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international sur offres des prix n° 01/2026 du Mardi 24 Février 2026 pour l'achat de deux camions au profit de la commune Ouled Azzouz.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le Maître d'Ouvrage est fixée à la somme de: 3 400 000,00 DHSTTC (TROIS MILLION QUATRE CENT MILLE DIRHAMS TTC).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 55 000,00 DHS (CINQUANTE CINQ MILLE DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doi-

vent être conformes aux dispositions des articles 30,32,34 et 37 du décret n°2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma.

Les documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau de service des marchés de la commune Ouled Azzouz au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis conformément aux articles 07 et 16 du règlement de consultation.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article-9 du règlement de consultation.

N° 381/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PREFECTURE D'INEZGANE
AIT MELLOUL
CONSEIL

PREFECTORAL
SERVICE DES AFFAIRES
FINANCIERES ET DU
PATRIMOINE
BUREAU DES
MARCHES
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
SIMPLIFIE A
MAJORATION
N° 03/2026/BP

Le 10 Février 2026 à 11 Heures, il sera procédé dans les bureaux du président du Conseil de la préfecture d'Inezgane Ait Melloul, sis au siège du conseil de la Préfecture d'Inezgane Ait Melloul à Angle Avenue Mohamed-VI et Avenue Braham Erroudani, Zone Industrielle-Ait Melloul, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié à majoration n°03/2026/BP du 10/02/2026, ayant pour objet :

« Gardiennage et surveillance du siège du Conseil de la Préfecture d'Inezgane Ait Melloul sis à Ait Melloul, Préfecture d'Inezgane Ait Melloul ».

- Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du Portail des Marchés Publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

publics.gov.ma.
- L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 248.433,48 Dhs TTC (deux cent quarante-huit mille quatre cent trente-trois Dirhams, quarante-huit centimes, Toutes taxes comprises).

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 4.900,00 Dhs (Quatre mille neuf cents Dirhams).

- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du Chaabane 1444 (08 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

- Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le Portail des Marchés Publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

- Il est prévu une visite des lieux le 03/02/2026 à 11 Heures.

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°09 du Règlement de Consultation.

N° 382/PA

Horaires des trains

Grille Horaire "Casa Vgs - Tanger" à partir du 15 Septembre 2025

Sens Casa voyageurs > Tanger									
N° de Train	Casa Voyageurs		Rabat Agdal		Kénitra		Tanger Ville		
	Départ	Arrivée	Départ	Arrivée	Départ	Arrivée	Départ	Arrivée	
*1001	6:00	06:51	06:56	07:26	07:29	08:17			
1005	7:00	07:51	07:56	08:26	08:29	09:17			
1009	8:00	08:51	08:56	09:26	09:29	10:17			
1013	9:00	09:51	09:56	10:26	10:29	11:17			
1017	10:00	10:51	10:56	11:26	11:29	12:17			
1021	11:00	11:51	11:56	12:26	12:29	13:17			
1025	12:00	12:51	12:56	13:26	13:29	14:17			
1033	14:00	14:51	14:56	15:26	15:29	16:17			
1037	15:00	15:51	15:56	16:26	16:29	17:17			
1041	16:00	16:51	16:56	17:26	17:29	18:17			
1045	17:00	17:51	17:56	18:26	18:29	19:17			
1049	18:00	18:51	18:56	19:26	19:29	20:17			
1053	19:00	19:51	19:56	20:26	20:29	21:17			
**1057	20:00	20:51	20:56	21:26	21:29	22:17			
1061	21:00	21:51	21:56	22:26	22:29	23:17			

* Ne circulent pas les Dimanches et jours fériés
** Circule uniquement les Vendredis et les Dimanches

Grille Horaire "Marrakech - Fès" à partir du 15 Septembre 2025

TRAINS EN PROVENANCE DE FES																		
TRAIN	Fès	Ain Taoujdat	Sebba Ajour	Meknes	Meknes Amir	Sidi Kacem	Sidi Slimane	Sidi Yahia	Kénitra	Salé Tabriquet	Salé Ville	Rabat Agdal	Rabat Agdal	Mohammadia	Ain Sebba	Casa Voyageurs	L'Oasis	Berrechid
*104	4:35			05:11		05:57	06:11	07:00	07:20	07:24	07:36	07:42	08:21	08:32	08:44	08:57	09:21	09:45
106	5:35	5:49		6:11	6:16	06:58	07:13	07:34	08:00	08:20	08:24	08:36	09:21	09:32	09:44	09:57	10:21	10:45
110	6:35			07:11	07:16	07:58	08:13	08:34	09:00	09:20	09:24	09:36	09:42	10:21	10:32	10:44	10:57	11:21
112	7:35	7:48	7:58	8:11	8:16	08:58	09:13	10:00	10:20	10:24	10:36	10:42	11:21	11:32	11:44	11:57	12:21	12:45
114	8:35			9:11	9:16	09:58	10:13	11:00	11:20	11:24	11:36	11:42	12:21	12:32	12:44	12:57	13:21	13:45
116	9:35	9:49		10:11	10:16	10:58	11:13	12:00	12:20	12:24	12:36	12:42	13:21	13:32	13:44	13:57	14:21	14:45
118	10:35			11:11	11:16	11:58	12:13	13:00	13:20	13:24	13:36	13:42	14:21	14:32	14:44	14:57	15:21	15:45
120	11:35	11:48	11:58	12:11	12:16	12:58	13:13	14:00	14:20	14:24	14:36	14:42	15:21	15:32	15:44	15:57	16:21	16:45
122	12:35			13:11	13:16	13:58	14:13	15:00	15:20	15:24	15:36	15:42	16:21	16:32	16:44	16:57	17:21	17:45
124	13:35	13:49		14:11	14:16	14:58	15:13	16:00	16:20	16:24	16:36	16:42	17:21	17:32	17:44	17:57	18:21	18:45
126	14:35			15:11	15:16	15:58	16:13	17:00	17:20	17:24	17:36	17:42	18:21	18:32	18:44	18:57	19:21	19:45
128	15:35	15:48	15:58	16:11	16:16	16:58	17:13	18:00	18:20	18:24	18:36	18:42	19:21	19:32	19:44	19:57	20:21	20:45
130	16:35	16:49		17:11	17:16	17:58	18:13	19:00	19:20	19:24	19:36	19:42	20:21	20:32	20:44	20:57	21:21	21:45
132	17:35	17:49		18:11	18:16	18:58	19:13	20:00	20:20	20:24	20:36	20:42	21:21	21:32	21:44	21:57	22:21	22:45
134	18:35			19:11	19:16	19:58	20:13	21:00	21:20	21:24	21:36	21:42	22:21	22:32	22:44	22:57	23:21	23:45
136	20:35			21:11	21:16	21:58	22:13	23:00	23:20	23:24	23:36	23:42	0:21	0:32				

* Ne circule pas dimanche et jours fériés

Portrait



Kristi Noem, l'incarnation de la ligne dure du gouvernement Trump sur l'immigration

Posant sans complexe devant des détenus entassés dans une tristement célèbre mégaprison salvadorienne, Kristi Noem incarne jusqu'à la caricature l'inflexibilité de l'administration Trump face à l'immigration clandestine. Mais les méthodes musclées de la ministre de la Sécurité intérieure sont de plus en plus critiquées.

La disgrâce de l'ancienne gouverneure du Dakota du Sud (nord), âgée de 54 ans, n'est pas encore avérée. Mais après la mort samedi d'un second citoyen américain tué par un policier fédéral à Minneapolis, le président Donald Trump a annoncé lundi dépêcher sur place son responsable de la politique d'expulsions d'immigrés, Tom Homan, précisant : "Tom est sévère mais juste et il me rendra compte directement".

La ministre a salué sur X cette nouvelle, mais les médias font état depuis des mois de tensions entre la ministre et M. Homan, notam-

ment sur l'ampleur et les cibles des arrestations massives d'immigrés dictées par la Maison Blanche.

Kristi Noem "a l'entière confiance du président des États-Unis et continue à superviser l'ensemble du ministère de la Sécurité intérieure et toute la politique d'immigration à travers l'intégralité du pays", a assuré lundi la porte-parole de la Maison Blanche, Karoline Leavitt, interrogée sur le fait que l'envoi de M. Homan pourrait représenter pour la ministre un désaveu.

Après la mort de l'infirmier Alex Pretti, tué samedi par un agent de la police aux frontières, Kristi Noem a aussitôt plaidé la légitime défense pour l'auteur des tirs.

Comme elle l'avait déjà fait dès l'annonce de la mort de Renee Good, tuée par balle le 7 janvier à Minneapolis par un agent de la police de l'immigration (ICE), une thèse rapidement battue en brèche par l'analyse des vidéos des tirs mortels.

A la suite du décès de

Renee Good, une élue démocrate à la Chambre des représentants a déposé une motion en destitution de la ministre, qui avait recueilli lundi 120 coparrainages de ses collègues, soit plus de la moitié des démocrates à la Chambre.

Nous vous traquerons

En novembre, sommée par un juge fédéral de s'expliquer sur sa décision de passer outre son ordre de suspendre des expulsions vers le Salvador en vertu d'une loi d'exception de 1798 sur les "ennemis étrangers", l'administration Trump a reconnu que cette décision avait été prise par Kristi Noem elle-même.

La ministre s'était même rendue en mars dans cette mégaprison, le Cecot, peu après ces expulsions, posant pour les caméras lors de sa visite.

"Le président Trump et moi-même avons un message clair pour les immigrés illégaux criminels : PARTEZ

MAINTENANT. Si vous ne partez pas, nous vous traquerons, nous vous arrêtons et vous pourriez échouer dans cette prison salvadorienne", avait-elle écrit dans une publication sur ses réseaux sociaux accompagnée de photos de l'établissement pénitentiaire.

Cette mère de trois enfants qui a grandi dans un ranch est considérée comme un pilier de la famille "Make America Great Again" (Maga), qui rassemble les plus fervents trumpistes au sein du Parti républicain.

Elle défend des positions ultraconservatrices sur tous les sujets clivants, de l'avortement à l'immigration, en passant par les armes à feu, avec lesquelles elle se met volontiers en scène.

Potentielle colistière de Trump en 2024

Un temps pressentie comme possible colistière de Donald Trump à l'élection présidentielle de 2024, Kristi

Noem avait vu fondre ses ambitions à cause de la polémique soulevée par une révélation contenue dans ses mémoires sur le point de paraître.

Elle y racontait avoir été contrainte d'abattre par balle sa jeune chienne, baptisée "Cricket", âgée d'un an et deux mois environ, en raison de son caractère "indomptable" et indiscipliné, provoquant un tollé dans une société américaine très attachée aux animaux de compagnie.

Kristi Noem expliquait vouloir ainsi montrer qu'elle était prête, en politique comme dans sa vie personnelle, à faire le nécessaire, même si c'est "moche" et "difficile".

En mai, la ministre avait été tournée en ridicule après une audition au Sénat où elle avait confondu le principe d'"habeas corpus", garantissant les droits fondamentaux aux États-Unis, et le pouvoir qu'aurait selon elle le président d'expulser des immigrés à sa guise.



L'AS FAR aux phases finales de la première Coupe des champions féminine de la FIFA



L'équipe féminine de l'AS FAR prendra part au dernier carré de la toute première Coupe des champions Féminine de la FIFA, prévu du 28 janvier au 1 février à Londres.

Lors du premier match de cette compétition intercontinentale inédite, elle croisera le fer, mercredi, au stade de Brentford, avec le club anglais d'Arsenal Women FC, tandis

que l'autre demi-finale opposera le même jour Gotham FC (Etats-Unis) au SC Corinthians (Brésil).

Vainqueur de la Ligue des Champions féminine de la Confédération africaine de football (CAF), l'équipe féminine de l'AS FAR a porté haut les couleurs nationales en se qualifiant pour la phase finale de ce nouveau rendez-vous footballistique mondial, où les meilleures équipes des cinq continents se

disputent un trophée appelé à devenir une référence.

Elle s'est qualifiée pour les demi-finales, en décembre dernier, après sa victoire face au club chinois de Wuhan Chegu Jiangda WFC, champion d'Asie, sur le score de 2 buts à 1 après prolongations.

"L'équipe de l'AS FAR s'est qualifiée, de manière remarquable, à cette compétition exceptionnelle, en faisant preuve d'une solide maîtrise technique et tactique ainsi que d'une discipline collective exemplaire", a déclaré à la MAP Najat Badri, joueuse de l'équipe.

Cet exploit s'inscrit dans la continuité des prouesses réalisées par le football féminin marocain qui bénéficie aujourd'hui d'un accompagnement structuré et d'une stratégie de professionnalisation cohérente, a-t-elle soutenu, citant notamment le développement des centres de formation et l'amélioration des conditions de pratique, ayant permis d'élever significativement le niveau de jeu.

A la faveur de ces efforts soutenus, le football marocain a réalisé des exploits historiques ces dernières années, a-t-elle dit, mettant en avant les performances distinguées des équipes marocaines, tant au niveau des clubs que des sélections nationales, masculines et féminines, dans les compétitions continentales et internationales.

Ces performances, a-t-elle indiqué, sont le fruit de la politique clairvoyante menée sous l'impulsion de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, qui accorde une attention particulière au développement du sport.

L'avenir du football au Maroc est très prometteur aux niveaux continental et international, a-t-elle assuré, ajoutant que le Royaume continuera de consolider cette dynamique, afin de conforter sa place sur la scène internationale, aussi bien dans le football féminin que masculin.

A travers la Coupe des champions féminine, dont la finale se déroulera au célèbre Arsenal Stadium de Londres, la FIFA ambitionne de structurer et de pérenniser le football féminin de clubs, à travers des investissements financiers, des réformes du calendrier international et la création de nouvelles compétitions majeures, dont la future Coupe du monde des clubs féminine prévue en 2028.

Cette compétition bénéficie par ailleurs d'un soutien financier inédit. La FIFA a annoncé une dotation record de 4 millions de dollars, dont 2,3 millions de dollars pour le vainqueur et un million pour le finaliste. Les demi-finalistes recevront 200.000 dollars, tandis que les équipes éliminées lors des premiers tours empocheront chacune 100.000 dollars.

"Al-Kass" International Cup

L'équipe U18 de l'Académie Mohammed VI s'incline face au FC Barcelone en demi-finale

L'équipe U18 de l'Académie Mohammed VI de football s'est inclinée, lundi au stade Mansour (complexe de l'Académie Aspire) à Doha, face au FC Barcelone sur le score de 3 buts à 1, en demi-finale de la Coupe internationale "Al-Kass".

Dès l'entame de la rencontre, le FC Barcelone a exercé une forte pression offensive, parvenant à ouvrir le score grâce à une frappe puissante de Hugo Lugnás, depuis l'extérieur de la surface, qui a trouvé le chemin des filets à la 8ème minute.

L'Académie Mohammed VI a rapidement réagi par l'entremise d'Elyas El Bayan, auteur d'un superbe tir logé dans la lucarne du gardien barcelonais (15e).

En seconde mi-temps, la formation espagnole a réussi à ajouter deux buts en l'espace de deux minutes. Ruslan Hernandez a d'abord repris un centre pour porter le score à 2-1 (59e), avant que Hugo Lugnás ne signe son doublé à la 60ème minute, sur une action similaire.

L'Académie Mohammed VI a été contrainte d'achever la rencontre en infériorité numérique après l'expulsion de Wadii Aznass, suite à une intervention sur le joueur du FC Barcelone, Ahmed El Barkan (80e+3).

Lors de la conférence de presse tenue à l'issue de cette rencontre, l'entraîneur de l'équipe U18 de l'Académie Mohammed VI, Khalid Skatt, a salué la prestation de ses joueurs malgré la défaite, soulignant que la première période avait été équilibrée et que son équipe avait réussi à tenir tête à une formation barcelonaise disposant de joueurs de grande qualité.

Il a relevé que ce tournoi a offert à son équipe l'opportunité de se mesurer à des adversaires de très haut niveau, estimant que l'affrontement face au FC Barcelone constituait une expérience enrichissante pour cette génération, appelée à évoluer face à des joueurs dotés de grandes capacités, tout comme lors des confrontations avec d'autres équipes, à l'instar de l'Académie Aspire.

Le technicien marocain a ajouté que l'ensemble des matchs disputés par son équipe ont constitué des expériences importantes et précieuses, assurant que ces acquis seront exploités à l'avenir afin de poursuivre le développement de cette catégorie.

A noter que cette compétition, qui réunit les plus grands talents émergents issus de différentes régions du monde, vise à mettre en lumière leurs compétences exceptionnelles.

Le dispositif juridique marocain d'accompagnement des manifestations sportives mis en avant à Doha

L'expérience du Maroc dans la mise en place du dispositif juridique et organisationnel destiné à accompagner les manifestations sportives a été mise en avant, lundi à Doha, notamment à travers l'expérience des bureaux judiciaires instaurés par le Royaume lors de l'organisation de la dernière édition de la Coupe d'Afrique des Nations de football (Maroc 2025).

Le ministre de la Justice, Abdellatif Ouahbi, qui prend part aux travaux du Forum de Doha sur le droit, sous le thème "Tendances émergentes et perspectives d'avenir", a souligné que l'expérience du Royaume en matière d'encadrement juridique des manifestations sportives, ainsi que l'instauration des bureaux judiciaires lors de la dernière CAN, ont suscité un large intérêt de la part de plusieurs pays participant au forum.

Dans une déclaration à la MAP, M. Ouahbi a indiqué que les différentes rencontres qu'il a eues avec ses homologues des Emirats arabes unis, du Sultanat d'Oman, du Qatar, de l'Arabie saoudite et du Pakistan ont constitué une occasion de mettre en lumière l'expérience juridique marocaine au sein des enceintes sportives, notamment à travers les bureaux judiciaires en tant que mécanisme légal visant à renforcer le sentiment de sécurité et à promouvoir l'éthique sportive.

L'évolution du système juridique maro-

cain et les réformes qu'il connaît dans plusieurs domaines du droit suscitent un intérêt croissant, a-t-il ajouté, formant le vœu d'unifier les visions et de renforcer la coordination entre les pays arabes, à même de contribuer à la création d'un environnement législatif favorable à la coopération économique.

Le Forum de Doha sur le droit, vise à examiner les dernières évolutions législatives et judiciaires, notamment à la lumière des transformations technologiques, sociales et économiques imposées par la quatrième révolution industrielle.

Le forum aborde également les cadres juridiques et réglementaires liés à l'investissement et aux technologies émergentes, les questions de gouvernance et les mécanismes de règlement des différends en matière d'investissement dans le droit qatari, ainsi que les mesures législatives et institutionnelles prises pour faire face aux défis juridiques susceptibles d'affecter les flux d'investissements.

Organisé par le ministère qatari de la Justice en collaboration avec la Cour internationale du Qatar et le Centre de règlement des différends du Qatar, le forum réunit près de 40 intervenants parmi les décideurs politiques, experts et juristes, et comprend des rencontres et tables rondes avec la participation d'environ 13 intervenants représentant une douzaine de pays.

Botola Pro D1 "Inwi"

Le Maghreb de Fès en embuscade, le Wydad toujours leader



La 9^{ème} journée de la Botola Pro D1 «Inwi» a livré son lot d'enseignements, aussi bien en haut qu'en bas du classement, confirmant la densité et l'équilibre du championnat à l'approche du premier tiers de la saison.

L'affiche de la journée s'est disputée samedi à Fès, où le Maghreb de Fès a frappé un grand coup en dominant le FUS de Rabat (4-2).

Portés par une prestation offensive aboutie, menée par Soufiane Benjdida, auteur d'un triplé, les Jaune et Noir confirment leur excellente dynamique et s'installent à la 2^{ème} place avec 19 points, à une

seule longueur du leader, le Wydad de Casablanca.

A l'inverse, le FUS de Rabat continue de marquer le pas et glisse à la 12^{ème} position, avec seulement 7 unités au compteur après neuf journées.

Samedi toujours, le Difaa El Jadida a réalisé une bonne opération en s'imposant sur la pelouse de l'Olympic Dcheira (1-0). Un succès précieux qui permet aux Doukkalis de grimper à la 6^{ème} place (12 points), tandis que Dcheira reste englué au milieu du classement.

A Rabat, l'Ittihad de Tanger a décroché une victoire importante face à l'Union Yaacoub El Mansour (2-1), se hissant désormais à la 9^{ème} place avec 11 points.

Dimanche, la surprise est venue de Zemamra, où le COD Meknès s'est imposé face à la Renaissance locale (2-1). Grâce à ce succès à l'extérieur, le CODM confirme son bon début de saison et pointe à une encourageante 5^{ème} place avec 15 points.

La journée s'est conclue par un duel équilibré entre l'Union Tougara et le Raja de Casablanca, soldé par un match nul (1-1). Un résultat qui laisse les deux équipes sur leur faim: le Raja occupe la 4^{ème} place avec 16 points, tandis que l'Union Tougara demeure en zone dangereuse.

Au classement général, le Wydad de Casablanca conserve la tête avec 20 points, malgré un match reporté, devant un Maghreb de Fès ambitieux et une AS FAR qui n'a pas dit son dernier mot (18 points).

La lutte reste ouverte en bas du tableau, où plusieurs formations se tiennent en quelques points seulement.

A noter que trois rencontres de cette 9^{ème} journée ont été reportées: Renaissance Berkane/Hassania Agadir, Wydad Casablanca/AS FAR et Kawkab Marrakech/Olympic Safi. Des matchs dont l'issue pourrait rebattre les cartes, aussi bien en haut qu'en bas du classement.

Les athlètes marocains ont marqué de leur empreinte le Championnat arabe de cross-country

Les athlètes marocains ont marqué de leur empreinte le 28^e Championnat arabe de cross-country qui s'est tenu samedi en Irak en obtenant des résultats exceptionnels, a affirmé, dimanche à Casablanca, le membre du comité directeur de la Fédération Royale marocaine d'athlétisme (FRMA), Abdelkrim Fouzir.

Dans une déclaration à la MAP à l'arrivée de la délégation marocaine à l'aéroport international Mohammed V à l'issue de sa participation à ces compétitions à Mossoul, M. Fouzir a souligné que les athlètes nationaux ont réalisé une excellente performance qui leur a permis de remporter un total de 22 médailles, dont 12 médailles d'or, 5 d'argent et 5 de bronze.

M. Fouzir, également président de la Ligue du Grand Casablanca d'athlétisme, a fait remarquer que ces résultats importants obtenus par les jeunes athlètes nationaux constituent une forte motivation pour redoubler d'efforts et remporter d'autres titres, affirmant que ces jeunes portent le flambeau de l'avenir de l'athlétisme marocain.

De son côté, l'entraîneur national Hassan Oukhbach a estimé, dans une déclaration similaire, que cette édition a été marquée par la brillante performance des éléments nationaux, saluant les efforts fournis par l'équipe nationale tout au long de ce championnat arabe.

Et de faire observer que les compétitions ont été largement dominées par les coureurs marocains, compte tenu de leurs compétences techniques élevées et de la réputation prestigieuse dont

jouit l'athlétisme marocain aux niveaux arabe et international.

Pour sa part le champion Abdelhakim Bouhou, médaillé d'or dans la catégorie juniors, s'est réjoui de cette réussite qui constituera un élan important pour sa carrière sportive, ajoutant que la concurrence acharnée entre les coureurs arabes l'avait fortement motivé à remporter ce titre.

Dans cette même veine, la coureuse Chaimae Zahiri, médaillée d'or chez les jeunes filles, a déclaré que cette récompense méritée était le fruit d'un travail sérieux et continu, saluant le soutien qu'elle a reçu de sa famille et de ses entraîneurs qui l'ont accompagnée tout au long des différentes étapes de sa préparation.

Les athlètes marocains ont dominé sans partage les épreuves du 28^e Championnat arabe de cross-country, dont les compétitions ont pris fin samedi à Mossoul, en Irak.

La sélection nationale a raflé l'ensemble des trophées et la majorité des médailles lors de cette édition, marquée par la participation de 111 coureurs et coureuses représentant huit pays, sous l'égide de l'Union arabe d'athlétisme.

Le Maroc a dominé aussi bien les compétitions individuelles que les classements par équipes. Chez les seniors messieurs, l'équipe nationale a pris la première place avec 10 points, devançant l'Irak (27 points), tandis que chez les seniors dames, le Maroc s'est également classé premier avec 10 points, devant la sélection irakienne (26 points).

Sur le plan individuel, les épreuves des seniors

messieurs (10 km) ont été marquées par un podium entièrement marocain, composé de Mustapha Akkaoui, Hassan Toriss et Hamid Boufidji. Dans la course des seniors dames (10 km), les Marocaines Sara Zouhair, Abd Hassna et Sabah Skallil ont également monopolisé les trois premières places.

Dans la catégorie des juniors (8 km), Abdelhakim Bouhou et Bilal Mahfoud ont offert un doublé au Maroc, tandis que l'Algérien Kaddour Naïli a complété le podium. Les juniors féminines (6 km) ont, pour leur part, confirmé la domination marocaine avec un triplé réalisé par Chaimae Zahiri, Ahlam El Kaddouri et Saïda El-Bouzy.

Chez les cadets (6 km), le Marocain Fouad Majid s'est imposé devant l'Algérien Abdellah Houssam, alors que Yahya Loudad a pris la troisième place. Dans la catégorie des cadettes (4 km), les Marocaines Douae El Alami, Wissam El Baladi et Numidia Eththabyt ont réalisé un nouveau triplé.

Cette édition a été marquée par un niveau technique relevé et une forte intensité compétitive, reflétant le développement constant du cross-country dans les pays arabes, tout en confirmant la nette supériorité marocaine.

Huit pays ont pris part à ce championnat: le Maroc, le Liban, la Jordanie, la Palestine, le Yémen, la Tunisie, l'Algérie et l'Irak.

Ce championnat constitue une étape préparatoire importante en vue du Championnat du monde de cross-country, prévu en octobre prochain à Tallahassee, en Floride, aux États-Unis.

Le Brésil envisage une candidature pour le Mondial des clubs 2029

Le Brésil envisage de se porter candidat à l'organisation de l'édition 2029 du Mondial des clubs de la Fifa, a annoncé lundi le président de la Confédération brésilienne de football (CBF), Samir Xaud.

«La campagne n'a pas encore commencé officiellement, mais il y a des discussions en coulisses. Nous allons travailler dans ce sens et nous estimons que le Brésil est apte à accueillir un événement d'une telle envergure», ajoutant que «cela exige beaucoup de dialogue et d'ajustements, mais nous allons présenter notre candidature pour 2029».

La Fifa n'a pas encore ouvert le processus officiel de candidatures pour désigner le pays hôte de la prochaine édition du tournoi.

La première édition du nouveau format élargi du Mondial des clubs s'est tenue l'an dernier aux États-Unis, avec une finale remportée par Chelsea face au Paris Saint-Germain.

Cette déclaration intervient le jour même d'une rencontre au Palais du Planalto à Brasília entre Samir Xaud, le président de la Fifa Gianni Infantino et le président brésilien Luiz Inácio Lula da Silva. Les échanges ont notamment porté sur l'organisation de la Coupe du monde féminine de football, que le Brésil accueillera en 2027.

Elle déclenche une avalanche dans les Pyrénées et s'en sort miraculeusement

Une miraculée. Alors que la montagne s'est montrée particulièrement meurtrière ces derniers jours, une skieuse espagnole, s'en est sortie indemne après avoir été prise dans une avalanche avec son chien en Andorre. Elle a partagé sur les réseaux sociaux les images captées par sa caméra embarquée, ajoutant un message rappelant que «le risque zéro n'existe pas», rapporte TFi info. Ares Masip, passionnée de haute montagne, est suivie par plus de 35.000 abonnés.

L'accident s'est produit à 2.400 m d'altitude, dans le secteur du Cim de l'Hortell, dans les Pyrénées. Un endroit qu'elle connaît très bien. «Cette année, j'y suis descendue 7 ou 8 fois. Et sur les cinq derniers jours, c'était déjà ma troisième fois», explique-t-elle. Ce matin-là,

elle dit s'être réveillée «un peu embrumée et fatiguée» et avoir choisi de ne faire qu'«une petite balade pour (se) dégourdir les jambes», afin de «fatiguer Cim», son chien.

Elle précise également que «le bulletin BPA indiquait un risque d'avalanche 1-2», qu'il y avait des traces fraîches datant d'aujourd'hui et qu'il s'agissait «d'une pente avec une ligne d'arbres». Autant d'éléments qui l'ont amenée à penser que l'itinéraire était sûr.

«Ne pas baisser la garde dans un endroit de confiance»

Pourtant, sur la courte vidéo diffusée, on voit la sportive emportée par une coulée de neige, la plaque cédant sous son poids. On entend la panique lorsqu'elle est entraînée par l'avalanche, tandis qu'elle appelle son chien. Elle finit par s'arrêter, sans être ensevelie,



miraculeusement.

Ares Masip explique avoir été victime d'un «piège heuristique», un biais mental qui pousse à simplifier la réalité et à surestimer la sécurité alors que, objectivement, le risque existe. «Lieu connu, risque supposément faible, pratique récente, objectif modeste...», énumère-t-elle. «Ce n'est pas que les conditions étaient sûres, c'est juste qu'elles semblaient sûres».

L'épisode s'est finalement soldé par une immense frayeur et une leçon personnelle. «Aujourd'hui, cela s'est terminé par une grosse frayeur et une bonne leçon à titre personnel. Si cela peut servir à quelqu'un pour ne pas baisser la garde dans un endroit de confiance, ce sera déjà ça». La vidéo de la sportive a été visionnée plus de 21,6 millions de fois.

Recette

Tajine aux coings



Ingrédients :

Pour la viande :

300g de gigot de veau

1 oignon

1 filet d'huile d'olive

1/2 cc de poivre

1 cc de gingembre moulu

1/2 cc de curcuma

1/2 cc de cannelle

1 cc de sel

1 pincée de safran

5 coings

Pour la sauce aux oignons :

3 petits oignons

1 grosse poignée de raisins secs

1 cs de miel

1 filet d'huile d'olive

1/2 cc de poivre

1 cc de gingembre moulu

1/2 cc de curcuma

1/2 cc de cannelle

1 cc de sel

1 cs de miel

1 poignée d'amandes émondées

Préparation :

Commencez par préparer la sauce.

Épluchez l'oignon et coupez-le en morceaux. Dans un tajine, versez l'huile, la viande,

le poivre, le gingembre, le curcuma, la cannelle, le safran et le sel et mélangez.

Faites dorer la viande de tous les côtés.

Lorsque la viande est dorée, retirez-la et ajoutez l'oignon haché.

Ajoutez 1/4 de verre d'eau et mélangez pour

décrocher les sucs de cuisson.

Ajoutez ensuite la viande par dessus, couvrez et laissez cuire pendant 45 minutes. Pendant ce temps-là, épluchez les coings, coupez-les en quatre et retirez les pépins. Sachez qu'il y a deux écoles, ceux qui laissent les coings avec la peau et ceux qui l'enlèvent...

Moi, je préfère sans.

Une fois que vous obtenez un rendu comme ci-dessus, vous pouvez les faire cuire 10-15 minutes dans de l'eau bouillante jusqu'à ce qu'ils deviennent tendres.

Puis disposez les coings sur la viande, dans le tajine. Et avec une cuillère, récupérez l'excédent de sauce sur les côtés et arrosez avec les coings. Vous pouvez servir votre tajine aux coings comme ça mais aujourd'hui, j'aimerais y ajouter encore plus de gourmandise.

Coupez les oignons en lamelles puis faites-les revenir dans une casserole avec un filet d'huile d'olive.

Ajoutez-y le curcuma, le gingembre, la cannelle, le poivre, le sel et mélangez.

Ajoutez ensuite 1/2 verre d'eau et laissez mijoter 10 minutes à feux doux.

Ajoutez ensuite 1 grosse poignée de raisins secs et laissez confire 10 minutes supplémentaires.

Dressez le confit d'oignons sur votre tajine aux coings puis ajoutez le miel en filet par dessus.

Faites dorer les amandes soit au four, soit dans un airfryer puis décorez avec !

Votre tajine aux coings est prêt.

Le Premier ministre tchèque moqué pour s'être acheté un globe pour repérer le Groenland

Le Premier ministre tchèque Andrej Babis est devenu la risée des réseaux sociaux après avoir annoncé s'être procuré un globe terrestre coûteux pour voir où se trouvait le Groenland.

"J'ai acheté ce globe pour 15.000 couronnes (617 euros), un beau, grand globe, pour voir où se trouve exactement ce Groenland", a déclaré M. Babis aux journalistes lundi, interrogé sur la position de son gouvernement concernant les vues du président américain Donald Trump sur le territoire autonome du Danemark.

Mardi, le milliardaire autoproclamé "trumpiste" est allé plus loin dans une vidéo sur Facebook, mettant en avant les vertus d'un globe terrestre en comparaison avec des cartes qu'il a accusées de fausser les réalités géographiques.

"Sur ce beau globe, on peut voir la taille réelle du Groenland par rapport aux Etats-Unis et à l'Europe. Et là, à proximité, se trouve la Russie et, s'il y avait un conflit, Dieu nous en préserve, la fusée n'aurait pas à voler longtemps", a-t-il ajouté.

Les moqueries ont rapidement envahi les réseaux sociaux, à la fois sur le prix de l'objet, plus de dix fois supérieur à ceux habituellement payés par les Tchèques qui

vont de 400 à 1.000 couronnes, que sur les propos tenus par le Premier ministre.

"Les amaçueurs frappent encore. Ils ont vendu un globe à un retraité crédule pour 15.000 couronnes, titre ainsi une caricature, tandis que sur X, "BezeLzi" ("SansMensonges") suggère que M. Babis, qui veut réduire l'aide à l'Ukraine, devrait chercher ce pays en guerre contre la Russie sur sa jolie mappemonde pour "apprendre à quel point la guerre est proche".

Selon Ondrej Sveda, porte-parole du site de comparaison de prix Heureka, les recherches sur les globes terrestres étaient devenues populaires. "Depuis lundi, nous avons constaté une croissance de 420%, soit un bond de plusieurs centaines de recherches", a-t-il déclaré à l'AFP.

M. Babis, 71 ans, est revenu au pouvoir en décembre, et est à la tête d'une coalition composée de son parti ANO et des formations de droite La voix des automobilistes et d'extrême droite SPD.

